

——— Rapport de recherche ———

**Le programme pour délinquants
autochtones
« En quête du guerrier en vous »
Évaluation préliminaire**

This report is also available in English. Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir d'autres exemplaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

2005 N° R-172

**Le programme pour délinquants autochtones
« En quête du guerrier en vous »
Évaluation préliminaire**

**Shelley Trevethan
John-Patrick Moore
et
Nicole Allegri**

**Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada**

novembre 2005

RÉSUMÉ

Ce projet visait à examiner le programme « En quête du guerrier en vous » (EQGV), une intervention conçue pour les délinquants autochtones de sexe masculin sous responsabilité fédérale ayant des antécédents de violence. Le programme combine des aspects de la spiritualité traditionnelle autochtone à des méthodes de traitement occidentales. Au moment de la présente étude, des intervenants qualifiés animaient le programme dans les établissements correctionnels fédéraux suivants : l'Établissement William Head (Colombie-Britannique), l'Établissement de Bowden (Alberta), le Centre Pê Sâkâstêw (Alberta), le Centre de guérison Stan Daniels (Alberta), le Pénitencier de la Saskatchewan (Saskatchewan), l'Établissement de Stony Mountain (Manitoba) et l'Établissement de La Macaza (Québec).

Au moment de la collecte de données pour cette étude (février 2003), 143 délinquants avaient suivi le programme EQGV jusqu'au bout. La recherche comportait un examen du fonctionnement du programme EQGV; une évaluation des résultats chez les délinquants qui ont terminé le programme (comparativement à un groupe de référence apparié de délinquants purgeant une peine dans des établissements correctionnels fédéraux qui n'ont pas suivi le programme) et une analyse des améliorations éventuelles requises. À cette fin, nous avons examiné des dossiers de délinquants, et nous avons interrogé 46 participants au programme, 17 intervenants du programme et 20 autres répondants clés (directeurs adjoints d'établissement, psychologues, agents de liaison autochtone et agents de libération conditionnelle, etc.).

Réussite du programme

Les entrevues avec les participants au programme, les intervenants, les Aînés et d'autres répondants clés révèlent que le programme EQGV donne beaucoup de satisfaction. Toutes les parties avaient manifestement le sentiment que le programme favorise des changements bénéfiques dans la vie des participants. Selon les répondants, le programme EQGV agit sur les principaux facteurs criminogènes et pourrait aider à améliorer le comportement des délinquants, en établissement et après leur mise en liberté. Les répondants ont également indiqué que les cérémonies et le contenu spirituel étaient des ingrédients clés de la réussite du programme.

Par ailleurs, plusieurs changements bénéfiques ont été observés chez ceux qui ont terminé le programme EQGV avec succès. Après avoir suivi le programme, ces participants avaient moins besoin d'interventions ciblées sur les problèmes personnels, les problèmes familiaux, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, l'emploi, les relations sociales et les attitudes procriminelles. Les participants avaient également plus de chances de réussir leur réinsertion sociale après l'intervention. Ces résultats indiquent que le programme a contribué à atténuer les besoins des délinquants en programmes correctionnels et à améliorer leurs chances de réussir leur réinsertion sociale. C'est pourquoi une proportion élevée des participants s'en sortait effectivement bien dans la collectivité : plus des deux tiers des libérés conditionnels n'avaient pas été réincarcérés dans un établissement fédéral au bout d'un an de suivi. En outre, une

proportion bien moindre de participants au programme EQGV a été réincarcérée pour une nouvelle infraction avec violence, comparativement au groupe de référence (7 % contre 57 %). Cela indique peut-être que le programme contribue à réduire la propension des participants à récidiver avec violence. Des recherches plus poussées seraient nécessaires pour confirmer cette hypothèse.

Les résultats du programme semblent prometteurs, mais il n'y a pas de différence significative entre les participants et le groupe de référence relativement aux évaluations après le programme et aux taux de réincarcération. Il faudrait approfondir les recherches pour en savoir plus.

Recommandations pour l'amélioration du programme

À la lumière de l'analyse du contenu du programme, des entrevues avec divers répondants et des résultats du programme, voici des suggestions concernant les améliorations à apporter au programme EQGV.

- Il serait utile d'élaborer plus les objectifs du programme EQGV en privilégiant les objectifs mesurables.
- Il faudrait réviser le guide du programme pour le rendre plus convivial. Les intervenants devraient y trouver plus d'information sur l'objet, les objectifs, le déroulement et le contenu de chaque séance.
- Le processus de formation devrait être revu en profondeur et adapté aux besoins des intervenants.
- On aurait sans doute avantage à mettre en place un processus complet de présélection pour les intervenants du programme.
- Il faudrait définir des lignes directrices qui énoncent les critères d'inclusion et d'exclusion des participants au programme.
- Il faudrait uniformiser les méthodes de présélection (y compris l'utilisation d'instruments d'évaluation) et de sélection pour que le choix des participants soit moins subjectif.
- Compte tenu de l'intention et de la conception du programme, il importe de faire en sorte que les seules candidatures retenues pour le programme EQGV soient celles des délinquants ayant des antécédents de violence.
- Il faudrait réduire les écarts existant d'un établissement à l'autre quant à la disponibilité des Aînés et aux services qu'ils offrent.
- Il faudrait accorder davantage d'attention à l'élaboration de programmes de suivi en établissement et dans la collectivité pour veiller au maintien des effets bénéfiques du traitement au fil du temps. En outre, il faudrait réfléchir davantage aux moyens de mettre les Aînés au service du programme EQGV après la mise en liberté. Par ailleurs, un répertoire des services de soutien auquel les délinquants peuvent accéder dans leur secteur serait utile.

- On devrait élaborer des instruments de mesure à administrer avant et après le programme, qui pourraient porter sur des éléments qui ne sont pas mesurés dans les instruments d'évaluation correctionnels standards (comme les objectifs propres au programme)¹.

¹ Les Native Counselling Services of Alberta (NCSA) ont élaboré des instruments d'évaluation à administrer avant et après le programme. Toutefois, au moment de la rédaction du présent rapport, aucune analyse de leurs résultats n'avait été publiée.

REMERCIEMENTS

Les auteurs aimeraient remercier de leur contribution les membres du groupe consultatif, soit : Shelley Trevethan, Nicole Allegri, Amey Bell et Kelly Taylor (SCC – Recherche); Paul Sonnichsen et Patti Tait (SCC – Initiatives pour les Autochtones); Lisa Watson et Kathy Dafoe (SCC – Délinquantes); Bram Deurloo (SCC – Évaluation); Randy Mason, Lynn Stewart et Doris Fortin (SCC – Programmes); Gerry Cowie (SCC – AR Prairies); Bruce Anderson et Alvin Kube (SCC – AR, Pacifique); Julie Christine Lainey (SCC – AR, Québec); Pierre Gervais (SCC – Établissement de La Macaza); Patti LaBoucane-Benson et Randy Sloan (Native Counselling Services of Alberta); Rob Davies (Stan Daniels); Ed Buller et Corina Hayward (Services correctionnels pour Autochtones, Solliciteur général du Canada).

Les auteurs aimeraient également remercier toutes les personnes qui ont pris part aux entrevues, mais dont l'identité doit demeurer confidentielle : les intervenants du programme, les Aînés, les participants au programme et d'autres répondants clés contribuant au programme « En quête du guerrier en vous ». Merci d'avoir donné de votre temps et merci pour votre honnêteté. Nous aimerions aussi remercier ceux et celles qui ont mené les entrevues – Amey Bell, Jennifer Sinclair, Mike O'Brien et Ellisa Johnson.

Enfin, nous aimerions remercier divers membres du personnel du Service correctionnel du Canada. Merci à Michael Jeffery pour son aide à la saisie des données. Merci également à Phil Chitty pour son expertise en matière de programmes et pour les données utiles qu'il a fournies à l'appui du projet.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
INTRODUCTION	1
Délinquants autochtones	1
Programmes spécifiques pour Autochtones	2
Le programme « En quête du guerrier en vous »	5
Présente étude	7
MÉTHODE	8
Documentation sur le programme	8
Dossiers des délinquants	8
Entrevues	10
Entrevues avec des participants au programme	10
Entrevues avec des intervenants du programme	11
Entrevues avec d'autres répondants clés	11
Processus	11
CONSTATATIONS	13
Le programme « En quête du guerrier en vous »	13
Élaboration du programme	13
Exécution et contenu du programme	15
Recommandation en vue de la participation au programme	17
Personnel	18
Participants au programme	19
Caractéristiques	20
Choix des participants	23
Efficacité du programme	25
Changements survenus chez les participants	25
Résultats – participants par rapport au groupe de référence	27
Satisfaction	29

Récapitulation.....	31
Améliorations	32
Processus de présélection des participants.....	32
Rendement et formation des intervenants.....	33
Contenu du programme et réinsertion sociale	34
Appui de la part du SCC	36
Adaptation du programme.....	36
CONCLUSION	39
Réussite du programme	39
Processus de présélection	41
Exécution du programme	42
Maintien des acquis et contribution de la collectivité.....	46
Sélection et formation du personnel	47
Limites de la présente étude	49
Récapitulation.....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	51
ANNEXES	55

INTRODUCTION

Ce projet visait à examiner le programme « En quête du guerrier en vous », un programme d'intensité élevée de prévention de la violence pour les délinquants autochtones de sexe masculin sous responsabilité fédérale, programme actuellement offert dans des établissements des régions du Québec, des Prairies et du Pacifique du Service correctionnel du Canada. La présente étude comportait plusieurs volets : examen du fonctionnement du programme EQGV; examen des délinquants qui ont suivi le programme (comparativement à un groupe de non- participants appariés); entrevues avec des participants au programme, des intervenants du programme et d'autres répondants clés (dont des membres du personnel des établissements offrant le programme).

Délinquants autochtones

Bien des rapports démontrent que les Autochtones sont surreprésentés dans l'ensemble du système de justice pénale, depuis l'arrestation jusqu'à l'incarcération (p. ex., Commission royale sur les peuples autochtones, 1996; Solliciteur général du Canada, 1988; Trevethan, Tremblay et Carter, 2000). Ainsi, alors que les peuples autochtones représentent environ 3 % de la population canadienne (Statistique Canada, 2001), les délinquants autochtones représentent environ 18 % de la population carcérale fédérale (Trevethan, Moore et Rastin, 2002). La plupart de ces rapports indiquent que le problème de la surreprésentation autochtone dans le système correctionnel ne fait qu'empirer (Boe, 2002; Commission royale sur les peuples autochtones, 1996; Trevethan *et al.*, 2000).

Cette surreprésentation est devenue une source de préoccupation majeure pour le gouvernement fédéral. Par exemple, le Discours du trône de janvier 2001 souligne la nécessité de s'attaquer en priorité aux problèmes auxquels font face les Autochtones en ces termes : « Le Canada doit s'employer à réduire sensiblement le pourcentage d'Autochtones aux prises avec l'appareil de justice pénale, de manière à niveler cette proportion avec la moyenne canadienne d'ici une génération (Gouvernement du Canada, 2001). »

Par ailleurs, des recherches ont montré que les délinquants autochtones sont plus susceptibles que les non-Autochtones d'être incarcérés pour des infractions avec violence (Motiuk et Nafekh, 2000; Trevethan *et al.*, 2000; Trevethan *et al.*, 2002). En conséquence, outre la nécessité de s'attaquer au problème de la surreprésentation des délinquants autochtones dans le système de justice pénale, il faut notamment créer des programmes axés sur la prévention de la violence.

Programmes spécifiques pour Autochtones

Des chercheurs ont constaté que bon nombre de délinquants autochtones avaient grandi dans l'ignorance de leur langue, de leur culture, des enseignements traditionnels ou des cérémonies autochtones (Ellerby et MacPherson, 2002; Heckbert et Turkington, 2001; Johnston, 1997; Trevethan, Auger, Moore, MacDonald et Sinclair, 2001). Toutefois, il semble que ces dimensions fondamentales de l'identité autochtone soient indispensables au processus de guérison. Il importe de fournir aux délinquants autochtones la possibilité de prendre part aux programmes d'initiation à la culture et à la spiritualité autochtones ou de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine. En outre, une démarche culturelle peut aider les délinquants autochtones à acquérir les compétences requises pour gérer le risque de récidive. Selon Heckbert et Turkington (2001), la spiritualité et les activités culturelles autochtones sont des ingrédients clés de la réussite de la réinsertion sociale.

Par ailleurs, quelques études indiquent que les programmes pour délinquants autochtones peuvent donner de meilleurs résultats lorsqu'ils sont animés par des Autochtones. Ainsi, Johnston (1997) constate que les délinquants autochtones se disent plus confiants et à l'aise avec des intervenants autochtones, particulièrement des chefs spirituels et des Aînés. De même, selon Mals, Howell, Day et Hall (1999), pour accroître l'efficacité des programmes correctionnels et du traitement en Australie, il importe d'avoir des intervenants autochtones.

D'autre part, selon certains chercheurs, les programmes conçus pour les délinquants autochtones donnent de meilleurs résultats dans ce groupe que les programmes correctionnels plus conventionnels. Par exemple, Weekes et Millson (1994) notent chez les participants à un programme de prétraitement pour délinquants autochtones toxicomanes une amélioration sensible sur le plan de la perception du problème de la toxicomanie, des attitudes à cet égard, de la capacité de résoudre des problèmes en général et de la reconnaissance de l'importance des facteurs culturels autochtones. Ellerby et MacPherson (2002) constatent pour leur part que, avant l'introduction d'un programme pour délinquants sexuels autochtones combinant méthodes de guérison traditionnelles et thérapies contemporaines, les délinquants autochtones étaient moins nombreux que les délinquants non autochtones à suivre le traitement jusqu'au bout. En revanche, cette différence a disparu dès l'instant où les Autochtones ont pu suivre des programmes adaptés à leur culture et à leurs besoins. Selon Sioui et Thibault (2001), certains programmes sont plus efficaces pour ce qui est de réduire le taux de récidive lorsqu'ils sont conçus pour les Autochtones. Enfin, Trevethan, Moore et Naqitarvik (2004) constatent que le programme *Tupiq*² remporte un certain succès, à en juger par le nombre de participants qui le suivent jusqu'au bout et par certains indicateurs relatifs aux attitudes et au comportement.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) mise davantage sur les programmes conçus pour les Autochtones. Aux termes des articles 79 à 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCML) (ministère de la Justice Canada, 1992), le mandat du SCC est d'offrir aux délinquants autochtones des programmes et des services adaptés. En outre, la Directive du Commissaire 702 sur les programmes Autochtones reconnaît que « les différences culturelles nécessitent le recours à des techniques d'apprentissage différentes » et stipule que les régions doivent mettre à la disposition des délinquants autochtones des activités et des programmes adaptés à leur culture, ainsi que les services d'Aînés (Service correctionnel du Canada, 1995).

² Un programme de traitement pour délinquants sexuels conçu pour les Inuit incarcérés dans les établissements fédéraux. Ce programme est offert à l'Établissement Fenbrook.

Un programme national de guérison pour les délinquants autochtones sous responsabilité fédérale est en cours d'élaboration (Green, 2002). En outre, des pavillons de ressourcement établis aux termes de l'article 81 de la LSCMLC ont été ouverts dans plusieurs provinces (Trevethan, Crutcher et Rastin, 2002). L'article 81 de la LSCMLC autorise les collectivités autochtones à fournir des services correctionnels. Les pavillons de ressourcement visent à aider les délinquants autochtones à réussir leur réinsertion sociale en utilisant des méthodes de guérison traditionnelles, particulièrement des programmes holistiques et adaptés à leurs réalités culturelles.

En 1999, on a recensé 13 programmes spécifiques pour Autochtones qui étaient destinés aux délinquants sous responsabilité fédérale (Epprecht, 2000). Ces programmes traitaient de problèmes très divers, dont le traitement de la toxicomanie, le traitement des délinquants sexuels et la maîtrise de la colère. Depuis lors, d'autres programmes ont été conçus et mis en œuvre à l'intention des Autochtones. Par exemple, quelques programmes pour délinquants sexuels autochtones sont offerts au Canada, dont la démarche est unique comme en font foi leur mandat et le profil de leurs clients (Hylton, 2003). Le programme *Clearwater* est l'un des premiers programmes de traitement des délinquants sexuels créés au sein du SCC et aussi l'un des mieux établis. Le programme n'était pas conçu au départ pour les délinquants sexuels autochtones, mais a toujours été suivi par une majorité de participants autochtones. Au Manitoba, la *Native Clan Organization* offre aux délinquants sexuels autochtones un programme alliant techniques de traitement contemporaines et méthodes de guérison traditionnelles. Le programme *Mamisaq Qamutiik* offert au Centre correctionnel Baffin (CCB) à Iqaluit est un programme à volets divers comportant plusieurs modules distincts traitant respectivement de problèmes liés à la violence, au chagrin et au deuil, à la consommation excessive d'alcool ou d'autres drogues et aux infractions sexuelles. Enfin, l'établissement à sécurité moyenne Fenbrook offre un programme spécial pour les délinquants sexuels inuits. Le programme *Tupiq* suit la théorie généralement acceptée de la prévention de la rechute; toutefois, il intègre la culture inuit en recourant à un personnel inuit, à la thérapie de guérison et aux références culturelles (Hamilton, 2002).

Compte tenu de la surreprésentation des Autochtones au sein du système correctionnel fédéral, en particulier comme délinquants violents, le SCC offre des programmes conçus spécialement pour ce groupe. Le programme « En quête du guerrier en vous » en est un exemple : il est conçu pour répondre aux besoins des délinquants autochtones violents en intégrant des aspects de la culture autochtone.

Le programme « En quête du guerrier en vous »

Le programme « En quête du guerrier en vous » (EQGV) est un programme d'intensité élevée de prévention de la violence conçu par les *Native Counselling Services of Alberta* (NCSA), pour répondre aux besoins des délinquants autochtones qui ont des antécédents de violence (Laboucane-Benson, 2002). Comme on l'a indiqué, le programme associe des éléments de la spiritualité autochtone traditionnelle avec des méthodes de traitement occidentales.

Au moment de la présente étude, le programme était animé par des intervenants qualifiés dans plusieurs établissements correctionnels fédéraux : l'Établissement William Head (Colombie-Britannique), l'Établissement de Bowden (Alberta), le Centre Pê Sâkâstêw (Alberta), le Centre de guérison Stan Daniels (Alberta), le Pénitencier de la Saskatchewan (Saskatchewan), l'Établissement de Stony Mountain (Manitoba) et l'Établissement de La Macaza (Québec).

Le programme EQGV offre, sur une période de 6 à 13 semaines, des séances d'information, des séances de thérapie et des ressources à l'intention des intervenants, toutes destinées à aider les délinquants à mettre un terme au cycle de la violence. Ce programme est fondé sur la culture, les enseignements et les cérémonies autochtones. Avec l'aide d'un Aîné autochtone, on intègre au programme les cérémonies et les enseignements adaptés à chaque groupe de participants, et ces activités constituent la base des interventions thérapeutiques. On mise beaucoup sur la conscience de soi et l'acquisition des aptitudes cognitives requises pour reconnaître des modes de comportement et adopter des stratégies pour mieux maîtriser le comportement agressif. Les NCSA ont mis au point des tests pré et post programme spécialement pour le programme EQGV et adaptés à la culture autochtone comme moyens de mesurer les

progrès accomplis par les participants (LaBoucane-Benson, 2002). Toutefois, au moment de la présente étude, aucune analyse de leurs résultats n'avait encore été publiée.

À ce jour, le programme EQGV a fait l'objet de deux examens officiels. Le premier était une analyse critique du contenu du programme (Couture, 1999). Couture a ainsi constaté que le programme EQGV avait beaucoup de potentiel; il a aussi fait valoir l'importance des cérémonies et d'un contact régulier avec les Aînés. Toutefois, selon Couture, plusieurs aspects du programme laissaient à désirer. Il a indiqué que le guide du programme devait être restructuré. En outre, il estimait que le contenu du programme devait être révisé et les séances clairement liées aux objectifs à atteindre. Il a formulé d'autres recommandations pour les instruments d'évaluation à administrer avant et après le programme, ainsi que pour la sélection et la formation des intervenants.

Dans le second examen, Mason, Sterling, McDonald et Pentland (2001) ont interrogé des participants au programme et des intervenants en établissement. Ils ont ainsi constaté des changements positifs chez les participants. Toutefois, des améliorations s'imposaient dans plusieurs domaines – exécution du programme, environnement, dotation en personnel et assurance de la qualité. Des recommandations étaient formulées en ce sens, dont les principales concernaient la présélection des candidats réceptifs au programme, l'élaboration d'un programme de suivi, l'affectation à temps plein d'Aînés au programme et un processus de présélection des intervenants plus rigoureux.

Ces examens ont fourni le point de départ requis pour cette étude, mais une évaluation empirique s'imposait manifestement.

Présente étude

Il semble qu'un programme comme « En quête du guerrier en vous », conçu spécialement pour répondre aux besoins des délinquants autochtones violents, soit utile. Toutefois, l'efficacité globale du programme n'a pas encore été évaluée. La présente étude visait donc à évaluer l'efficacité du programme EQGV. Les principales questions de recherche en l'occurrence étaient les suivantes :

1. En quoi consiste le programme *En quête du guerrier en vous*?
2. Quelles sont les caractéristiques des délinquants qui ont suivi le programme?
3. Dans quelle mesure le programme EQGV est-il efficace?
4. En quoi le programme EQGV peut-il être amélioré?

Les réponses à ces questions devraient aider le SCC à déterminer dans quelle mesure le programme EQGV donne les résultats escomptés et peut être amélioré ou adapté en vue d'une utilisation probable ailleurs.

MÉTHODE

Pour répondre aux questions de recherche, on a fait appel à plusieurs sources de données, notamment :

- la documentation sur le programme;
- les dossiers des délinquants;
- les entrevues avec des participants au programme, des intervenants du programme, des Aînés affectés au programme et d'autres répondants clés.

Documentation sur le programme

On a entrepris un examen approfondi de la documentation sur le programme – guide du programme, analyses qualitatives effectuées sur le programme et autres documents accessibles. En outre, les chercheurs ont rencontré le directeur exécutif et le directeur de la recherche et de l'évaluation des *Native Counselling Services of Alberta* pour discuter avec eux des objectifs, de l'historique et de l'élaboration du programme. Enfin, les chercheurs ont pris contact avec les intervenants du programme pour se faire une meilleure idée du fonctionnement du programme dans divers établissements.

Dossiers des délinquants

Les dossiers des participants au programme EQGV ont été examinés au moyen du Système de gestion des délinquants (SGD). Au 13 février 2003, 218 délinquants avaient été inscrits au programme EQGV³. Les caractéristiques sociodémographiques des participants, ainsi que les données sur l'infraction à l'origine de la peine actuelle, les antécédents criminels, les facteurs statiques et dynamiques, et la participation au programme ont également été analysées. Ces données ont été principalement recueillies dans le cadre du processus de l'Évaluation initiale des délinquants (EID; Motiuk, 1997). Ce processus sert au SCC à réunir et à conserver des renseignements divers sur chaque délinquant sous responsabilité fédérale : antécédents criminels, santé mentale, situation sociale et niveau de scolarité, facteurs utiles pour déterminer le risque

³ Les « inscrits » englobent les délinquants qui ont suivi le programme jusqu'au bout, ceux qui ont abandonné en cours de route et ceux qui ont été admis au programme, qu'ils l'aient suivi ou non.

criminel (comme le nombre et la diversité des condamnations antérieures), et facteurs importants pour déterminer les besoins dynamiques du délinquant (comme les antécédents d'emploi, les antécédents familiaux, les fréquentations criminelles, les toxicomanies, les attitudes). Les résultats aident à déterminer le placement en établissement et les plans correctionnels, mais les données servent dans le cas présent à établir un profil exhaustif des participants au programme. On a utilisé une base de données sur le programme pour examiner la participation au programme.

Comme certaines différences pouvaient apparaître entre les participants, selon qu'ils ont suivi le programme dans un camp (Centre de guérison Stan Daniels; Établissement de William Head) ou en établissement, on a donc tenu compte de ces différences entre les deux groupes dans l'examen des caractéristiques des participants au programme EQGV.

Dans le SGD, 218 délinquants avaient été inscrits au programme en date de février 2003, mais seuls les participants qui ont suivi le programme avec succès ont été appariés au groupe de référence. En outre, certains délinquants ont été exclus, les données les concernant étant incomplètes (p. ex., dans le cas des délinquants admis avant janvier 1995, les données entrées au SGD au moment de l'évaluation initiale qui sont requises pour analyse et appariement sont limitées). Au total, 136 délinquants avaient commencé leur peine actuelle après janvier 1995 et avaient suivi le programme EQGV avec succès. Ces délinquants ont été suivis après avoir terminé le programme.

Pour déterminer si les changements observés chez les participants au programme différaient de ceux observés chez les non-participants, on a constitué un groupe de référence. Pour ce faire, on a comparé les données versées au dossier des participants et des non-participants. Les délinquants du groupe de référence n'avaient jamais participé au programme EQGV ni à des programmes d'intensité élevée de prévention de la violence. En outre, le groupe de référence était apparié selon le sexe (tous des hommes), la race (Autochtones par rapport à non-Autochtones), les infractions avec violence (à l'origine de la peine actuelle ou d'une peine antérieure), l'âge à l'admission,

l'année de l'admission, la peine totale et le risque de récidive. On a effectué des analyses pour déterminer la mesure dans laquelle le groupe de référence et le groupe des participants au programme EQGV étaient semblables : ils l'étaient à plusieurs égards - caractéristiques sociodémographiques, antécédents criminels, infraction à l'origine de la peine actuelle et cote de sécurité. Par ailleurs, les deux groupes étaient semblables quant aux besoins dynamiques, au risque global, au potentiel de réinsertion sociale et à la motivation à l'égard d'une intervention. Toutefois, deux différences significatives entre les deux groupes méritent d'être notées : une proportion nettement plus élevée de participants au programme EQGV étaient mariés ou en union de fait (48 % contre 35 %) et avaient des besoins « modérés » ou « importants » dans le domaine de la toxicomanie (95 % contre 86 %) à l'admission.

Entrevues

On a interrogé des participants au programme, des intervenants du programme, des Aînés et d'autres répondants clés. Les entrevues individuelles ont eu lieu dans six établissements : l'Établissement William Head (Colombie-Britannique), l'Établissement de Bowden (Alberta), le Centre Pê Sâkâstêw (Alberta), le Centre de guérison Stan Daniels (Alberta), le Pénitencier de la Saskatchewan (Saskatchewan), l'Établissement de Stony Mountain (Manitoba) et l'Établissement de La Macaza (Québec). En plus des six établissements visités, des individus de trois autres établissements (Établissement de Stony Mountain (Manitoba), *Native Counselling Services of Alberta* et de l'Administration régionale des Prairies) ont participé à des entrevues téléphoniques.

Entrevues avec des participants au programme

Les entrevues avec des participants au programme ont permis de recueillir des renseignements plus complets que ceux qui étaient versés aux dossiers des délinquants, dont des renseignements personnels qui n'y figuraient pas, et de discuter en profondeur de la perception que les participants avaient du programme.

Les questions posées traitaient de cinq domaines clés : antécédents du délinquant; expériences vécues dans l'enfance, participation à la culture autochtone; sélection au

programme et processus; et efficacité du programme. Les entrevues dirigées comportaient des questions fermées et des questions ouvertes. Les participants ont été interrogés individuellement.

L'échantillon constitué pour ce volet de l'étude comportait 46 délinquants ayant suivi le programme EQGV. L'entrevue durait une heure ou deux, selon la quantité d'information fournie.

Entrevues avec des intervenants du programme

Une entrevue dirigée a également été préparée pour les intervenants du programme EQGV. Les questions traitaient de quatre domaines clés : description du programme; efficacité du programme; application du programme; antécédents et expérience de l'intervenant. Les entrevues dirigées comportaient des questions fermées et des questions ouvertes. Au total, 17 intervenants du programme ont été interrogés, ainsi que cinq Aînés affectés au programme.

Entrevues avec d'autres répondants clés

Outre les participants au programme et les intervenants du programme, on a interrogé d'autres personnes clés, soit 20 agents de correction (directeurs adjoints d'établissement, psychologues, agents de liaison autochtone, agents de libération conditionnelle, etc.). Les questions traitaient de l'efficacité du programme EQGV.

Processus

Le projet a débuté par plusieurs réunions avec un groupe consultatif réunissant des représentants de divers services du SCC (Recherche, Initiatives pour les Autochtones, Programmes de réinsertion sociale et Administrations régionales), d'autres ministères fédéraux et des *Native Counselling Services of Alberta*. Suite à ces rencontres préliminaires, on a préparé et examiné une série de questions de recherche et de protocoles d'entrevue, et un groupe de référence a été constitué.

Puis les entrevues ont eu lieu avec des intervenants du programme, des Aînés affectés au programme, des répondants clés et des délinquants ayant suivi le programme.

Les éléments d'information recueillis lors des entrevues ont été entrés dans une base de données. On a ensuite examiné les réponses aux questions ouvertes et l'on en a dégagé des thèmes qui ont été codés pour analyse. Une fois l'ensemble de données constitué, on a effectué les analyses requises pour répondre aux questions de recherche.

CONSTATATIONS

Ce projet visait à examiner le programme « En quête du guerrier en vous » (EQGV), plus précisément à décrire le programme et ses intervenants, analyser les caractéristiques des participants, évaluer l'efficacité du programme à ce jour et passer en revue les problèmes rencontrés ou les améliorations à apporter dans le cadre du programme. Cette information devrait aider le SCC à décider s'il convient ou non de continuer d'utiliser le modèle de programme actuel ou d'y apporter des modifications. Les sections qui suivent traitent de chacune des questions de recherche décrites précédemment. Tous les tableaux connexes sont présentés à l'Annexe A.

Le programme « En quête du guerrier en vous »⁴

Le programme EQGV a été conçu spécialement pour les hommes autochtones qui ne parviennent pas à échapper au cycle de la violence. Le principal objectif du programme est d'amener ces hommes à renoncer graduellement à tout comportement violent. Les participants sont immergés dans une démarche holistique de guérison qui intègre toutes les dimensions de la Roue de médecine (physique, émotionnelle, spirituelle et mentale) et qui privilégie la maîtrise du comportement violent et agressif. Pour ce faire, les participants sont amenés à mieux comprendre comment la violence évolue et se transmet de génération en génération. Ils acquièrent les habiletés requises pour réduire et éliminer leur comportement violent. Les participants apprennent ainsi à se connaître et à adopter des stratégies de maîtrise de soi, ce qui devrait contribuer à une réduction de la violence dans leurs foyers et dans leurs collectivités après leur mise en liberté.

Élaboration du programme

Les *Native Counselling Services of Alberta* (NCSA) ont élaboré le programme EQGV pour remédier au manque de programmes répondant aux besoins des nombreux

⁴ Les éléments d'information présentés dans cette section ont été recueillis principalement lors d'entrevues avec des répondants clés, comme les *Native Counselling Services of Alberta*, et avec des intervenants du programme.

délinquants autochtones incarcérés pour des infractions graves et avec violence. Conçu au départ comme programme communautaire, l'EQGV visait à répondre aux besoins des délinquants autochtones violents classés au niveau de sécurité minimale.

Au début des années 1990, les NCSA et le Groupe de la politique correctionnelle du Solliciteur général du Canada ont produit une vidéo intitulée « RAGE »; c'est alors que l'idée d'un programme consacré à la violence a fait son chemin (Laboucane-Benson, 2002). RAGE était une série de quatre vidéos décrivant en profondeur le phénomène de la violence chez les hommes en milieu carcéral. Une fois la série achevée, on a constaté que les vidéos pouvaient être utilisés dans un contexte plus large auprès des hommes, derrière les barreaux (et en dehors), pour les aider à renoncer à leurs habitudes de violence. C'est dans cet esprit que le programme EQGV a été élaboré.

Le contenu du programme a été conçu après de nombreuses consultations de spécialistes des programmes et d'Aînés autochtones, autour de thèmes liés au comportement violent. Le processus de consultation a abouti à la rédaction d'un guide du programme sur le processus du traitement (Native Counselling Services of Alberta, 1999). Le programme EQGV a été mis à l'essai au Centre de guérison Stan Daniels. En 1999, le programme à Stan Daniels a été donné dans un camp en pleine nature pendant les mois d'été et d'automne pour que le contenu s'inscrive dans un contexte plus naturel. En 2002-2001, le programme a été mis à l'essai dans quatre établissements à sécurité moyenne des régions des Prairies et du Pacifique, soit le Pénitencier de la Saskatchewan, l'Établissement de Bowden, l'Établissement de Matsqui et l'Établissement de Mission. En outre, dans toute la région des Prairies, des intervenants communautaires ont reçu la formation requise pour donner le programme. Plus récemment, les NCSA ont adapté le programme pour les femmes autochtones qui ne parviennent pas à échapper au cycle de la violence; ce nouveau programme s'appelle « L'esprit du guerrier » (Laboucane-Benson, 2002).

Exécution et contenu du programme

Le programme EQGV offre, sur une période de 6 à 13 semaines, des séances d'information, des séances de thérapie et des ressources à l'intention des intervenants, toutes destinées à aider les délinquants à mettre un terme au cycle de la violence.

Ce programme est fondé sur la culture, les enseignements et les cérémonies autochtones. Avec l'aide d'un Aîné autochtone, on intègre au programme les cérémonies et les enseignements adaptés à chaque groupe de participants, et ces activités constituent la base des interventions thérapeutiques (LaBoucane-Benson, 2002). Les enseignements traditionnels de la culture autochtone devraient guider les participants sur le chemin du retour à la non-violence. La guérison suppose la mobilisation de toutes les dimensions de soi – spirituelle, émotionnelle, physique et psychologique. Les Aînés autochtones qui sont affectés au programme guident les participants sur le chemin de la guérison et du développement spirituel. L'encadrement des Aînés est jugé crucial pour la réussite du programme, mais il appartient aux intervenants de décider de l'étendue des contacts entre les participants et les Aînés compte tenu de la disponibilité de ces derniers, des restrictions liées à la sécurité, du temps et des ressources disponibles. C'est pourquoi la contribution des Aînés au programme varie beaucoup d'un emplacement à l'autre.

Le concept de « guerrier » a toujours été très présent dans la culture autochtone. Dans le cadre de ce programme, cette puissante métaphore est utilisée pour proposer aux participants un modèle de réalisation de soi qu'ils sont invités à adopter. Le terme « guerrier », qui s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes, est associé au développement de qualités comme la maîtrise de soi, la sensibilité, l'éveil et l'attention sur le plan spirituel et psychique, la bonté et la compassion, l'endurance, la patience, la résilience, et la capacité de se battre pour ce qui doit être défendu et protégé en vue de préserver son mode de vie (Laboucane-Benson, 2002).

Le programme s'appuie sur les principes directeurs suivants :

- Les êtres humains font partie d'un certain nombre de systèmes, comme la famille, la collectivité et la société en général – nous influons sur ces systèmes qui, à leur tour, influent sur nous.
- Quel que soit le degré de violence caractérisant les antécédents d'une personne, on respecte cette personne comme un être humain qui peut et doit apprendre des « erreurs » qu'il a commises.
- La culture et les enseignements traditionnels autochtones vont aider chaque délinquant à revenir à un mode de vie exempt de toute violence.
- Tout être humain est foncièrement bon, et le comportement qu'il adopte lui est dicté par ses expériences de vie.
- Il faut du temps pour changer sur le plan personnel, et il faut être motivé, déterminé et patient.
- La guérison suppose la mobilisation de toutes les dimensions de soi – spirituelle, émotionnelle, physique et psychologique (Laboucane-Benson, 2002).

L'essentiel du programme EQGV se déroule en groupe : les participants prennent part à une thérapie collective et contribuent aux discussions concernant le contenu du programme. Plus précisément, le programme EQGV comporte 75 séances articulées autour de 8 composantes : 1) sensibilisation à la colère; 2) sensibilisation à la violence; 3) famille d'origine; 4) conscience de soi; 5) perfectionnement des compétences; 6) amélioration du comportement en groupe; 7) sensibilisation à la culture; et 8) apprentissage cognitif. Contrairement à d'autres programmes, toutes les 75 séances ne sont pas nécessairement données. Les intervenants décident du choix de séances données en fonction des caractéristiques des clients, du temps disponible et du lieu où se déroule le programme. Le guide du programme contient une description de chaque séance, ce qui facilite les choses. En outre, le guide présente des suggestions pour les questions posées au groupe et un bref énoncé des objectifs de chaque séance (Native Counselling Services of Alberta, 1999).

Le programme est offert dans des établissements à sécurité moyenne (La Macaza, Stony Mountain, Pénitencier de la Saskatchewan, Bowden et William Head), des établissements à sécurité minimale (Centre Pê Sâkâstêw) et dans un pavillon de ressourcement établi aux termes de l'article 81 (Stan Daniels)⁵. Le cadre dans lequel se déroule le programme, sa durée, son niveau d'intensité et la variété des cérémonies varient d'un établissement à l'autre. Par exemple, au Centre de guérison Stan Daniels, un programme très intensif a lieu au printemps, l'été et l'automne dans un camp en pleine nature (sept jours sur sept, quinze heures par jour), où les délinquants demeurent ensemble loin de tout pendant six semaines. Toutefois, dans certains établissements à sécurité moyenne, le programme se déroule en salle de classe, où les délinquants reçoivent un traitement quatre jours par semaine, à raison d'environ six heures par jour. On a tenu compte de ces variations d'un établissement à l'autre dans l'évaluation de l'efficacité du programme.

Actuellement, le programme EQGV est reconnu au SCC comme étant un programme de prévention de la violence (PVP). Le programme suit les notions théoriques, principes et lignes directrices de base propres aux PVP. Toutefois, il diffère des autres programmes de prévention de la violence par son utilisation de la culture autochtone. La spiritualité et les activités traditionnelles autochtones sont considérées comme faisant partie intégrante du traitement du comportement violent chez les hommes autochtones. Le programme observe les normes applicables aux PVP mais il importe de noter qu'il n'est pas encore agréé.

Recommandation en vue de la participation au programme

Les gestionnaires de cas qui, après examen du dossier, déterminent que le programme EQGV est le mieux à même de répondre aux besoins d'un délinquant recommandent ce dernier en vue de sa participation au programme. Le programme est exécuté actuellement en tant qu'intervention d'intensité élevée. C'est pourquoi seuls les délinquants dont on a établi que le niveau de risque et de besoin est élevé sont

⁵ Comme on l'a mentionné précédemment, l'article 81 de la LSCMLC permet aux collectivités autochtones de fournir des services correctionnels à des délinquants autochtones.

admissibles au programme. En outre, des lignes directrices aident les gestionnaires de cas à choisir les candidats. La documentation tenue à jour par la Direction générale des programmes au SCC indique que les candidats devraient être des hommes autochtones ayant des antécédents de violence. Par ailleurs, les candidats devraient avoir l'expérience de la spiritualité autochtone. Avant d'être choisis pour le programme, ces candidats doivent faire approuver leur candidature par un Aîné. Des dispositions sont également en place pour permettre d'examiner la candidature de délinquants non autochtones et non violents pour admission au programme (Service correctionnel du Canada, 2003).

Une fois les candidats choisis pour l'EQGV, il appartient au personnel responsable du programme de vérifier leur aptitude. Il ne semble pas qu'un processus d'évaluation structuré (instruments de présélection et tests psychométriques) soit en place. Toutefois, les intervenants du programme interrogent effectivement les candidats et consultent d'autres employés et Aînés affectés au programme avant d'arrêter leur choix. Selon les NCSA, le groupe idéal pour ce programme compte douze participants, mais la taille des groupes varie d'un établissement à l'autre selon la disponibilité des fonds, des locaux, des ressources, des intervenants et des Aînés.

Personnel

L'équipe chargée du programme en exécute tous les volets. Habituellement elle réunit des intervenants, hommes et femmes, et des Aînés autochtones. Il appartient au SCC de choisir les intervenants et les Aînés compétents. Toutefois, les NCSA sont responsables de la formation et de l'accréditation des intervenants. Selon l'information fournie par les NCSA, les intervenants suivent une formation intensive de quatre semaines, qui traite du contenu du programme et des aptitudes requises pour le donner. Les intervenants se familiarisent donc avec le contenu des séances et apprennent à l'adapter à différents groupes de participants. Ils sont également incités à miser sur « l'apprentissage par l'expérience », en appliquant le contenu du programme à leurs expériences de vie.

Au moment de la collecte de données pour la présente étude, 17 intervenants autochtones étaient affectés au programme (9 hommes et 8 femmes). Tous et toutes avaient l'expérience du travail auprès des délinquants, sous une forme ou sous une autre. En outre, une proportion élevée avait déjà travaillé avec des délinquants autochtones (88 %) et des collectivités autochtones (82 %). Les intervenants ont dit avoir acquis diverses compétences pertinentes grâce à leur expérience professionnelle. La majorité ont indiqué avoir acquis des compétences professionnelles en animation de programme, counseling, évaluation et éducation (94 % par compétence). Une proportion élevée a dit avoir des compétences en matière de médiation (82 %) et d'élaboration de programme (81 %). Outre l'expérience professionnelle, la majorité d'entre eux avait fait des études en sciences sociales. Environ les deux tiers (65 %) avaient fait des études postsecondaires dans divers domaines dont la psychologie, le travail social et les études autochtones.

En résumé, on peut dire que les intervenants ont l'expérience du travail auprès des délinquants et des Autochtones en particulier. Par ailleurs, ils semblent avoir les compétences voulues pour assurer le bon déroulement et l'animation du programme EQGV. Une formation structurée au niveau postsecondaire complète la gamme de leurs compétences et de leur expérience.

Participants au programme

Au 13 février 2003, 218 délinquants sous responsabilité fédérale étaient inscrits au programme EQGV, dont 40 % au Centre de guérison Stan Daniels, 13 % au Pénitencier de la Saskatchewan, 11 % à l'Établissement de Bowden et 9 % à l'Établissement de William Head, comme on peut le voir au Tableau 1 (Annexe A).

On trouvera dans les pages suivantes une description des caractéristiques des participants au programme. En outre, des comparaisons sont faites selon que le programme est donné en établissement ou dans un camp. Enfin, on détermine la mesure dans laquelle les participants appropriés sont inscrits au programme EQGV.

Caractéristiques

En général, les participants au programme EQGV étaient dans la mi-trentaine et avaient de lourds antécédents criminels. En outre, ils avaient toutes sortes de besoins en matière de programmes, étaient le plus susceptibles d'être jugés à risque élevé de récidive et leur potentiel de réinsertion sociale était limité au moment de leur admission dans l'établissement correctionnel.

Comme le montre le Tableau 1, la plupart des participants au programme EQGV étaient des Autochtones (94 %). Près de la moitié (47 %) étaient célibataires et 45 % étaient mariés ou en union de fait au moment de leur admission dans l'établissement correctionnel. Ils étaient très nombreux à n'avoir pas terminé leurs études secondaires (92 %) et à être sans emploi (71 %) au moment de leur admission dans l'établissement correctionnel pour l'infraction à l'origine de la peine actuelle.

On a comparé les caractéristiques sociodémographiques des délinquants ayant suivi respectivement le programme en établissement et dans un camp. On n'a noté aucune différence concernant la situation matrimoniale, le niveau d'instruction ou l'emploi. En revanche, la plupart des participants étaient des Autochtones dans les deux types de programme, mais une proportion nettement plus élevée avaient suivi le programme en établissement comparativement au programme en camp (97 % contre 91 %). D'autre part, les participants qui avaient suivi le programme dans un camp avaient en moyenne trois ans de plus que ceux qui avaient suivi le programme en établissement (35 ans contre 32 ans).

Il n'est pas surprenant de noter que, le programme EQGV étant destiné aux délinquants violents, dans 90 % des cas, l'infraction la plus grave à l'origine de la peine actuelle était une infraction avec violence (Tableau 2). Ainsi, plus du tiers (35 %) avaient été incarcérés pour homicide ou tentative de meurtre, 23 % pour voies de fait, 19 % pour vol qualifié et 13 % pour agression sexuelle. Sur les 22 participants dont l'infraction la plus grave à l'origine de la peine actuelle n'était pas une infraction avec violence, six avaient des antécédents de violence dans leur dossier. La peine globale moyenne pour

la condamnation actuelle était de 5,5 années pour les participants⁶. Il n'y avait pas de différences significatives relativement à l'infraction à l'origine de la peine actuelle entre les participants selon qu'ils ont suivi le programme en établissement ou dans un camp.

Les participants au programme EQGV avaient des antécédents criminels assez lourds (Tableau 3). Près des deux tiers (62 %) avaient déjà été condamnés par un tribunal pour adolescents et 91 % par un tribunal pour adultes. Par ailleurs, 83 % avaient déjà été sous surveillance dans la collectivité, 84 % avaient purgé une peine antérieure de ressort provincial. En outre, une proportion assez élevée de participants avait connu des échecs antérieurs au sein du système correctionnel : près des trois quarts (71 %) n'avaient pas respecté les conditions d'une sanction communautaire antérieure, et la moitié (49 %) avaient manqué aux conditions d'une mise en liberté antérieure. Par ailleurs, 38 % s'étaient évadés, avaient tenté de s'évader ou avaient été illégalement en liberté. On n'a noté aucune différence significative relativement aux antécédents criminels entre les participants selon qu'ils ont suivi le programme en établissement ou dans un camp.

Au moment de l'admission dans l'établissement correctionnel fédéral, 70 % des participants étaient classés à sécurité moyenne (Tableau 4). Par ailleurs, les trois quarts (76 %) étaient jugés à risque élevé de récidive. Comme la plupart des participants sont des délinquants violents, cela n'est pas particulièrement surprenant. En outre, 82 % avaient grandement besoin de suivre des programmes correctionnels selon leur évaluation. L'examen des catégories de besoins révèle que les participants ayant des besoins « modérés » ou « manifestes » dans les domaines de l'orientation personnelle et affective et de la toxicomanie étaient les plus nombreux (97 % et 93 %, respectivement). Les participants dont la motivation à l'égard d'une intervention était jugée moyenne et le potentiel de réinsertion sociale faible étaient également les plus nombreux (64 % et 44 %, respectivement).

⁶ La peine globale moyenne est calculée exclusion faite des délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité.

On a fait des analyses pour déterminer si les participants étaient différents selon qu'ils ont suivi le programme dans un camp ou en établissement. On n'a noté aucune différence significative entre les deux groupes relativement aux catégories de besoins. En revanche, les participants ayant suivi le programme en établissement étaient moins nombreux à être classés à sécurité minimale (6 % contre 17 %), et plus nombreux à être jugés à risque élevé de récidive (84 % contre 66 %) et peu motivés à l'égard de l'intervention (17 % versus 3 %). Ces différences peuvent refléter les facteurs pris en considération pour décider d'admettre des délinquants dans un programme donné en pleine nature, ceux qui sont jugés à risque élevé et moins motivés devant peut-être rester en établissement.

Il n'est pas surprenant de constater que les participants au programme EQGV ont eu une enfance difficile. Comme l'illustre le Tableau 5, une proportion élevée des participants interrogés ont dit avoir grandi dans un foyer instable (43 %). Les deux tiers (67 %) ont dit qu'il y avait des problèmes de drogue ou d'alcool à la maison. Plus des trois quarts (80 %) ont été victimes de violence – violence physique (89 %), violence psychologique (78 %) ou violence sexuelle (51 %).

Dans l'ensemble, les participants au programme EQGV avaient les mêmes caractéristiques – profil sociodémographique, antécédents criminels, infraction à l'origine de la peine actuelle et besoins – qu'ils aient suivi le programme en établissement ou dans un camp. Leur profil était également comparable à celui des délinquants autochtones en général. Les études existantes indiquent qu'une très grande proportion de délinquants autochtones sous responsabilité fédérale est dans le début de la trentaine, est peu scolarisée et est célibataire à l'admission. En outre, les recherches révèlent que les délinquants autochtones ont de lourds antécédents criminels et une propension à la violence. Une proportion élevée est également sous l'emprise de toutes sortes de facteurs criminogènes, est jugée à risque élevé, a un potentiel de réinsertion sociale limité et est peu motivée à l'égard d'une intervention au moment de l'évaluation initiale (Moore et Trevethan, 2002; Trevethan, Moore et Rastin, 2002).

On a effectué d'autres analyses pour déterminer si les délinquants inscrits au programme EQGV différaient d'un établissement à l'autre, ce qui donnerait à penser

que le programme n'est pas toujours destiné à la même clientèle. On a noté peu de différences entre établissements, la majorité se manifestant entre le Centre de guérison Stan Daniels et les autres établissements au niveau de sécurité plus élevé. Par exemple, le degré de motivation à l'égard d'une intervention était nettement plus élevé chez les délinquants qui ont suivi le programme à Stan Daniels comparativement aux délinquants qui ont suivi le programme à l'Établissement de Bowden. Il semble néanmoins que le programme EQGV cible un groupe de délinquants semblable dans chaque établissement.

Choix des participants

Comme on l'a mentionné précédemment, EQGV est un programme d'intensité élevée conçu pour les délinquants ayant de grands besoins et un niveau de risque élevé à leur admission dans le programme (Service correctionnel du Canada, 2003). Les délinquants admissibles au programme EQGV sont des hommes autochtones ayant des antécédents de violence et qui sont jugés à risque élevé de récidive à leur retour dans la collectivité. En outre, seuls les candidats prenant part à des activités spirituelles autochtones seront retenus; une telle participation doit être confirmée par un Aîné ou un agent de liaison autochtone. Dans des circonstances particulières, des délinquants de sexe masculin non autochtones ayant des antécédents de violence peuvent également être admis au programme. Comme leurs pairs autochtones, les candidats non autochtones doivent prendre part à des activités spirituelles autochtones, et leur participation doit être confirmée par un Aîné autochtone.

Comme il est indiqué précédemment dans le profil des participants, 94 % des participants au programme EQGV sont des Autochtones; l'infraction à l'origine de la peine actuelle était une infraction avec violence dans 90 % des cas, et bon nombre des délinquants rentrant dans les 10 % restant comptaient une infraction avec violence dans leurs antécédents. En outre, les trois quarts des participants (76 %) étaient à risque élevé de récidive, selon leur évaluation initiale. Presque tous ceux qui n'étaient pas jugés à risque élevé étaient classés à risque modéré. Par ailleurs, une proportion élevée de participants avait « plutôt » ou « grandement » besoin de suivre des programmes

correctionnels dans divers domaines. Il semble que les caractéristiques des participants, telles qu'elles sont entrées au SGD, correspondent aux critères d'admission au programme. En outre, les participants semblent remplir les exigences relatives aux besoins et au risque pour l'admission dans un programme de traitement à intensité élevée. Ces constatations indiquent que les bons candidats sont retenus pour l'admission au programme EQGV. Toutefois, il importe de noter que les données entrées au SGD ne permettent pas de déterminer la mesure dans laquelle les participants ont l'expérience de la spiritualité autochtone avant leur admission au programme.

Une proportion élevée d'intervenants interrogés a indiqué que le processus de présélection était utile pour le choix des bons candidats (71 %); l'entrevue des candidats et le travail en équipe étaient particulièrement efficaces à cet égard. Selon les intervenants, le travail de consultation en équipe et l'apport des Aînés sont des ingrédients clés pour un choix éclairé. Toutefois, ils reconnaissent que le processus de sélection pourrait être amélioré. Ils proposent notamment de renforcer le rôle des intervenants et des Aînés, et d'uniformiser le processus de sélection. Certains intervenants ont noté que l'on pourrait uniformiser le processus de sélection en définissant des critères d'admission précis (outre ceux qui existent déjà) et en utilisant des instruments de présélection objectifs pour en réduire la subjectivité.

En résumé, il semble que les bons candidats soient choisis pour le programme EQGV. Le profil des participants correspond aux critères de sélection tels qu'ils sont définis dans la documentation du SCC. En outre, une proportion élevée d'intervenants jugent que le processus de sélection des participants est efficace.

Efficacité du programme

Pour déterminer l'efficacité du programme EQGV, on a examiné les changements survenus dans les cotes d'évaluation des facteurs dynamiques avant et après la participation au programme. En outre, on a examiné les différences entre les participants au programme et un groupe de référence relativement à une série de variables mesurant les résultats. Enfin, les entrevues avec les intervenants, les participants et les répondants clés ont fourni de l'information sur le degré de satisfaction à l'égard du programme.

Changements survenus chez les participants

Il importe de noter qu'une proportion élevée de participants a suivi le programme jusqu'au bout, première indication de son efficacité. Au mois de février 2003, sur les 186 délinquants qui ont suivi le programme, 87 % (n = 161) l'ont terminé avec succès⁷. En outre, la plupart des autres n'ont pas terminé le programme avec succès, non parce qu'ils ont abandonné en cours de route ou qu'ils ont échoué, mais parce qu'ils ont été mis en liberté ou transférés (6) ou qu'ils n'ont pu le poursuivre à cause d'une suspension (8). C'est là une constatation importante parce que l'on a noté que les taux d'achèvement de programmes sont plus bas chez les délinquants autochtones que chez les délinquants non autochtones (Ellerby et MacPherson, 2002), ce qui peut avoir une incidence sur l'octroi de la libération conditionnelle.

Pour évaluer l'efficacité du programme EQGV, on a examiné les changements survenus chez les participants ayant suivi le programme⁸. Comme il est indiqué au Tableau 6, ils avaient moins besoin de programmes correctionnels après avoir suivi le programme EQGV, leur besoin global à cet égard ayant diminué de façon significative immédiatement après leur participation au programme (M = 2,75 contre 2,44). D'autres part, leurs besoins avaient diminué de façon significative dans tous les domaines après leur participation au programme. Les différences avant-après les plus importantes étaient dans les domaines

⁷ Sur les 218 délinquants inscrits, 186 ont suivi le programme (les 32 autres ne l'ont pas suivi) et 161 l'ont terminé avec succès (17 ne l'ont pas suivi jusqu'au bout et 8 ont échoué).

⁸ Sur les 161 participants qui ont terminé le programme avec succès, 25 ont été exclus des analyses complémentaires, les données disponibles à leur sujet étant insuffisantes.

suivants : toxicomanie (avant = 3,53 et après = 3,05), orientation personnelle et affective (avant = 3,61 et après = 3,22), fréquentations et relations sociales (avant = 2,84 et après = 2,53) et attitudes (avant = 2,62 et après = 2,32). Ces constatations indiquent que l'influence des facteurs criminogènes évalués a diminué chez les participants au cours du programme.

En outre, le potentiel de réinsertion sociale s'est amélioré de façon significative chez les délinquants ayant suivi avec succès le programme EQGV (avant = 1,65 et après = 1,90), ce qui donne à penser que le programme contribue à préparer les participants à réussir leur retour dans la collectivité. Les délinquants ayant suivi le programme EQGV étaient davantage motivés à l'égard des interventions correctionnelles (avant = 2,15 et après = 2,25), mais les différences avant-après n'étaient pas significatives.

On a effectué d'autres analyses pour vérifier si le rendement des participants différait selon qu'ils ont suivi le programme dans un camp ou en établissement. On n'a noté aucune différence significative à cet égard, ce qui donne à penser que les participants ont progressé de façon comparable, dans un cas comme dans l'autre.

On a également examiné les données relatives aux incidents en établissement, qui ont été recueillies sur une période d'un an avant et d'un an après la participation au programme EQGV. Comme l'indique le Tableau 7, la proportion d'incidents causés par les participants au programme a diminué après la participation au programme, bien que les différences ne soient pas statistiquement significatives. Dans l'année précédant leur participation au programme EQGV, 31 % des participants ont causé au moins un incident en établissement; ce pourcentage passe à 24 % dans l'année suivant la participation au programme, bien que cette baisse ne soit pas significative. Les incidents provoqués rentraient dans les catégories Objets interdits, Troubles et

Renseignements⁹. Les différences par catégorie d'incident n'étaient pas significatives à une exception près : une baisse significative du nombre des participants au programme EQWGV ayant causé un incident lié à la possession d'un objet interdit après leur participation au programme (avant = 49 % et après = 32 %).

Dans l'ensemble, ces constatations indiquent que les participants ont moins besoin de suivre des programmes dans tous les domaines après leur participation à EQGV. En outre, leur potentiel de réinsertion sociale s'améliore après la participation au programme.

Résultats – participants par rapport au groupe de référence

Comme on l'a indiqué dans la section traitant de la méthode de recherche, on a constitué un groupe de référence apparié pour examiner les différences entre les participants qui ont terminé le programme EQGV et des délinquants qui ne l'ont pas suivi. Le groupe de référence comprenait des délinquants appariés selon le sexe (seulement des sujets de sexe masculin), le statut autochtone, les infractions avec violence (à l'origine de la peine actuelle ou de peines antérieures), la durée de la peine globale, l'année de l'admission et le niveau de risque à l'admission dans l'établissement correctionnel.

On a comparé les résultats enregistrés dans les deux groupes avant et après la participation au programme. Comme l'indique le Tableau 8, on n'a noté aucune différence significative entre les deux groupes relativement au besoin de suivre des programmes correctionnels, au potentiel de réinsertion sociale ou à la motivation à l'égard d'une intervention. Ces constatations indiquent que les participants au programme EQGV ont progressé sur un certain nombre de variables mesurant les résultats après leur participation au programme, mais le groupe de référence (qui n'a pas suivi le programme) a progressé également.

⁹ Objets interdits : possession, réception ou transport d'objets non autorisés ou interdits. Troubles : problèmes disciplinaires, incendie volontaire, troubles graves ou mineurs. Renseignements : apprendre par d'autres détenus ou le personnel de l'établissement qu'un incident s'est produit – voies de fait, troubles, possession d'objet interdit ou non autorisé, automutilation ou autre.

On a également examiné un autre indicateur de résultats : les cas de mise en liberté, et de réincarcération, chez les participants au programme EQGV et dans le groupe de référence. Comme l'indique le Tableau 9, 83 % des participants qui ont terminé le programme avec succès ont été mis en liberté sous condition avant la fin de la période d'étude, contre 47 % des délinquants du groupe de référence, soit une différence significative. Par ailleurs, les participants au programme EQGV étaient nettement plus susceptibles d'obtenir la semi-liberté que les délinquants du groupe de référence (39 % contre 20 %) et moins susceptibles d'être libérés à l'expiration de leur mandat (5 % contre 16 %). Ces résultats indiquent que la Commission nationale des libérations conditionnelles suppose peut-être que les participants au programme EQGV sont mieux préparés à la semi-liberté que d'autres délinquants violents. En outre, la proportion élevée de participants mis en semi-liberté donne à penser que les diplômés du programme EQGV sont jugés aptes à la réinsertion sociale plus tôt durant leur peine que les autres délinquants violents.

On n'a pas noté de différences significatives entre les participants au programme EQGV et les délinquants du groupe de référence relativement aux cas de réincarcération dans un établissement fédéral après la participation au programme. Au bout d'un an de suivi à compter de la date de la mise en liberté, les deux tiers (67 %, soit 75) des 112 participants à EQGV mis en liberté pendant la période de suivi d'un an étaient toujours dans la collectivité. Les 37 participants restant ont été réincarcérés dans un établissement fédéral pendant la période de suivi d'un an, 59 % (22) d'entre eux pour manquement aux conditions de la libération conditionnelle et 38 % (14) pour perpétration d'une nouvelle infraction. Le taux de réincarcération pour une nouvelle infraction est semblable chez les participants au programme (13 %) et dans le groupe de référence (11 %) ¹⁰. En revanche, ceux qui ont été réincarcérés pour une infraction avec violence sont beaucoup moins nombreux parmi les participants au programme que dans le groupe de référence (7 % contre 57 %). Le laps de temps écoulé entre la mise en liberté et la réincarcération est comparable dans les deux groupes (6 mois).

¹⁰ Les chiffres relatifs aux nouvelles infractions sous-estiment peut-être la réalité parce que certaines d'entre elles ont pu être enregistrées comme manquement aux conditions de la libération conditionnelle.

On ne note pas de différences entre les participants, selon qu'ils ont suivi le programme en établissement ou dans un camp, relativement à la mise en liberté, à la réincarcération et à la récidive.

Satisfaction

On a demandé aux intervenants, aux participants et aux répondants clés d'évaluer leur degré de satisfaction relativement au programme EQVD.

Comme le montre le Tableau 10a, les participants interrogés étaient très satisfaits des responsables du programme. Dans l'ensemble, ils estimaient que les intervenants avaient une excellente connaissance des méthodes de traitement (91 %), de la culture autochtone (89 %), des besoins des délinquants autochtones (89 %) et des collectivités autochtones (82 %). Les participants jugeaient que les intervenants étaient très au fait des questions autochtones (95 %), communiquaient très bien le contenu du programme (93 %) et savaient stimuler leur intérêt (96 %). En outre, la majorité se sont dit très satisfaits de la contribution des Aînés au programme (91 %).

Par ailleurs, tous les participants interrogés ont dit que le programme EQGV était assez bénéfique (4 %) ou très bénéfique (96 %). Ils étaient également nombreux à dire que le programme avait répondu à leurs divers besoins. Presque tous ont indiqué que le programme avait répondu à leurs besoins en matière d'estime de soi et de culture (98 % respectivement), de maîtrise de la colère (93 %), de problèmes affectifs (93 %) et de comportement violent (89 %). De même, ils étaient nombreux à indiquer que le programme EQGV avait été très bénéfique pour la maîtrise des pensées négatives (78 %).

Tel qu'indiqué dans le Tableau 11a, comme pour les participants, une proportion élevée des intervenants interrogés se sont dit très satisfaits du programme EQGV (76 %). Ils pensaient généralement que le programme était efficace pour ce qui est d'accroître la motivation à l'égard d'une intervention (100 %), de mieux sensibiliser les participants à la culture (94 %) et de réduire le risque de violence (88 %). Ils étaient nombreux à juger que le programme contribuait à réduire les incidents en établissement (82 %), à

préparer les délinquants à leur mise en liberté (67 %) et à réduire la récidive en général (65 %). Par ailleurs, les intervenants ont indiqué que le programme était efficace pour ce qui est de répondre à certains besoins essentiels des participants : besoins culturels (94 %), maîtrise du comportement violent (88 %) et amélioration de l'estime de soi (88 %). Les trois quarts ont indiqué que le programme était très efficace pour ce qui est de répondre aux besoins liés aux relations interpersonnelles (76 %) et aux problèmes affectifs (71 %). Ils étaient moins nombreux à juger le programme EQGV très bénéfique en matière de contrôle des impulsions (65 %), de problèmes familiaux (63 %) et de distorsions cognitives (53 %). Quelques intervenants pensaient que le programme EQGV répondait aux besoins des participants en matière d'éducation (35 %) et de toxicomanie (24 %). En revanche, il importe de noter que le programme EQGV n'est pas conçu expressément pour répondre à tous ces besoins.

Les participants et les intervenants étaient non seulement satisfaits des effets bénéfiques du programme dans son ensemble, mais également de chacune de ses composantes (Tableaux 10b et 11b). Presque tous les participants interrogés se sont dit très satisfaits des composantes Sensibilisation à la culture, Guérison traditionnelle et Conscience de soi (98 % respectivement). Ils étaient très nombreux à se dire également très satisfaits des composantes Soutien/counseling individuel (96 %), Sensibilisation à la colère (93 %), Apprentissage cognitif (93 %), Sensibilisation à la violence (93 %), Famille d'origine (91 %), Perfectionnement des compétences (89 %) et Amélioration du comportement en groupe (89 %).

De même, la majorité des intervenants interrogés (94 %) estimaient que les composantes axées sur la sensibilisation à la colère, à la violence, à la culture et sur la conscience de soi étaient très utiles aux participants. Bon nombre d'entre eux trouvaient également très bénéfiques pour les participants les composantes Perfectionnement des compétences (88 %), Famille d'origine (81 %), Amélioration du comportement en groupe (75 %) et Apprentissage cognitif (69 %).

Comme les autres répondants dans cette étude, les Aînés et autres répondants clés étaient très satisfaits du programme EQGV et estimaient qu'il pouvait aider les participants à moins recourir à la violence.

Les participants jugeaient que divers aspects du programme contribuaient à en renforcer les effets bénéfiques. Environ le tiers ont indiqué que les aspects les plus bénéfiques du programme étaient les activités spirituelles (37 %) et la liberté d'expression (30 %). Une certaine proportion a jugé très bénéfiques également la prise de conscience de soi (28 %) et le contact avec les Aînés (15 %). Les participants ont aussi trouvé très utiles les composantes sur le cycle de la violence (9 %) et sur la sensibilisation à la colère (7 %).

Comme les participants, les intervenants étaient nombreux à estimer que la composante la plus utile du programme EQGV pour la réussite de la réinsertion sociale était la prise de conscience du cycle de la violence (47 %). Une proportion élevée a également indiqué que les composantes les plus utiles du programme étaient Sensibilisation à la culture (41 %) et Conscience de soi (24 %).

Récapitulation

En résumé, les constatations précitées révèlent une baisse significative des besoins dans plusieurs domaines (orientation personnelle et affective, relations matrimoniales et familiales et toxicomanie) et une amélioration du potentiel de réinsertion sociale chez les participants ayant suivi le programme EQGV. Elles donnent à penser que le programme a sans doute contribué à atténuer les besoins en programmes correctionnels des délinquants et à accroître leurs chances de réussir leur retour dans la collectivité. En revanche, il importe de noter que les différences entre les diplômés du programme et le groupe de référence relativement aux évaluations faites avant et après la participation au programme n'étaient pas significatives. En conséquence, l'amélioration des cotes constatées peut être due à des facteurs autres que le programme EQGV (comme le fait d'avoir suivi d'autres programmes correctionnels).

Une proportion élevée de participants au programme s'en sortait bien dans la collectivité un an après la mise en liberté, mais les taux de réincarcération en établissement fédéral étaient comparables dans les deux groupes – participants et délinquants du groupe de référence, ce qui donne à penser que le programme a peu d'incidence sur la récidive en

général. Toutefois, les participants étaient nettement moins susceptibles d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction avec violence que les sujets du groupe de référence. Cette constatation peut signifier que le programme contribue à atténuer la propension à la récidive avec violence. Néanmoins, il importe de mettre en garde le lecteur contre les conclusions hâtives; comme d'autres évaluations de programme, la présente étude n'a pas pris en compte toutes les variables qui pourraient jeter la confusion et qui auraient pu contribuer aux résultats.

Les constatations sont révélatrices d'un degré élevé de satisfaction à l'endroit du programme EQGV chez les participants, les intervenants, les Aînés et les répondants clés. Il est clair que toutes les parties estimaient que le programme favorisait des changements bénéfiques dans la vie des participants. Selon les répondants interrogés dans le cadre de cette étude, le programme EQGV peut aider les délinquants à changer pour le mieux, tant en établissement que dans la collectivité. En outre, il semble que le programme agisse sur des facteurs criminogènes déterminants. Les entrevues révèlent que les participants ont reçu de l'aide dans les domaines liés à la violence et aux troubles émotionnels. De plus, les répondants ont jugé très utiles toutes les composantes du programme, d'où un degré de satisfaction élevé à l'égard de la conception du programme. Par ailleurs, les participants estimaient que les intervenants étaient bien informés et sensibilisés aux questions autochtones. Ils étaient très satisfaits du contenu du programme en général, mais il est clair que les cérémonies et le contenu spirituel y étaient pour beaucoup.

Améliorations

Bien que les participants et les autres répondants jugeaient manifestement que le programme EQGV est bien conçu et bénéfique, ils ont mis le doigt sur plusieurs points à améliorer.

Processus de présélection des participants

Comme le montre le Tableau 12, certains intervenants ont indiqué que l'on pourrait améliorer le processus de présélection en donnant un rôle plus actif aux Aînés.

Plusieurs ont noté que l'on pourrait miser sur l'expérience et le jugement des Aînés pour mieux adapter le programme aux participants. En outre, selon certains intervenants, le processus de sélection gagnerait à être uniformisé. On a suggéré de mettre en place un processus d'évaluation structuré et de définir des critères d'inclusion et d'exclusion plus précis.

Rendement et formation des intervenants

En général, les participants étaient très satisfaits du rendement des intervenants du programme EQGV. Selon eux, les intervenants avaient les compétences clés voulues pour assurer la réussite du programme. Ils ont été nombreux à dire que ces derniers parlaient librement de leurs propres expériences pendant le programme (60 %) et qu'ils connaissaient la culture et la spiritualité autochtones (29 %). Par ailleurs, selon certains participants, les intervenants faisaient preuve de compassion (22 %) et savaient communiquer (13 %). Néanmoins, les participants avaient des suggestions quant aux améliorations que les intervenants pourraient apporter au programme. Environ le cinquième (18 %) ont dit que les intervenants gagneraient à améliorer leur bagage de connaissances (sur la culture, les collectivités autochtones) et à se perfectionner en techniques d'animation. Quelques-uns ont suggéré que des programmes de suivi soient offerts dans la collectivité (5 %), que les intervenants et intervenantes soient en nombre égal (5 %) et que la communication entre intervenants et participants soit améliorée (5 %). Il importe de noter que, pour près de 5 participants sur 10 (45 %), les intervenants n'avaient pas besoin de s'améliorer.

Les participants se sont dits très satisfaits non seulement des intervenants mais également des Aînés affectés au programme EQGV. Selon eux, les Aînés possédaient plusieurs qualités qui contribuaient à la réussite du programme. Près de la moitié (43 %) ont indiqué que la qualité essentielle des Aînés était leur aptitude à enseigner et à pratiquer la spiritualité autochtone. Ils étaient également nombreux à penser que les Aînés ont beaucoup à offrir : leurs expériences (32 %), leur savoir très riche (25 %) et leur attention à l'égard des participants (25 %). Sur la question de savoir en quoi les Aînés peuvent s'améliorer, le tiers des participants (31 %) ont indiqué qu'aucune

amélioration ne s'imposait. En revanche, une proportion élevée estimait que le programme gagnerait à donner un plus grand rôle aux Aînés (38 %). Un petit nombre ont suggéré que plusieurs Aînés soient disponibles tout au long du programme (13 %) pour faire bénéficier les participants de leurs différentes expériences et connaissances.

La plupart des intervenants ont indiqué avoir reçu une formation pour le programme EQGV (n = 16). Toutefois, seulement la moitié jugeait la formation « très bonne ». Les intervenants avaient donc plusieurs suggestions pour améliorer la formation sur le programme EQGV. Les deux tiers (65 %) pensaient que la formation devrait leur permettre de maîtriser la matière et d'explorer plus avant le contenu du programme. Le quart (24 %) ont souligné la nécessité d'une formation plus longue. On a noté que les intervenants auraient une meilleure connaissance du contenu et du déroulement du programme si les séances de formation étaient plus longues. Par ailleurs, certains ont souligné la nécessité d'accorder plus d'attention aux services correctionnels dans le cadre de la formation (12 %). On a indiqué que les intervenants seraient mieux équipés pour donner le programme s'ils avaient une meilleure connaissance des questions correctionnelles et du SCC en tant qu'organisation. Un petit nombre (12 %) ont suggéré que la formation serve à identifier les plus compétents en animation de programme. Lors des entrevues, les intervenants interrogés ont exprimé des préoccupations au sujet de la sélection des bonnes personnes. Selon certains, la formation gagnerait à être davantage axée sur l'acquisition d'aptitudes d'animation (12 %).

Contenu du programme et réinsertion sociale

Les réponses des participants et des intervenants indiquent clairement que EQGV est considéré comme un programme qui pourrait agir sur une multitude de facteurs criminogènes. Les intervenants, toutefois, estimaient que le programme répondrait mieux aux besoins des délinquants si certains aspects en étaient modifiés. Il s'agirait, par exemple, de mettre davantage l'accent sur l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne pour faciliter la réinsertion sociale, ainsi que sur la violence familiale et sur la guérison.

Les intervenants interrogés ont noté plusieurs changements positifs chez les participants ayant terminé le programme, mais pensaient également que l'on pouvait faire davantage pour renforcer ces changements. Comme l'indique le Tableau 12, près des deux tiers (63 %) estimaient qu'un programme de suivi était nécessaire en établissement et dans la collectivité pour surveiller la progression des participants et leur fournir le soutien requis. Un cinquième (19 %) a également souligné la nécessité d'accroître la contribution de la collectivité au processus de traitement. Pour certains, les participants se prépareraient mieux à la réinsertion sociale s'ils avaient plus de contacts avec la collectivité. Il pourrait s'agir simplement de fournir aux participants une liste des ressources communautaires disponibles ou de mettre un Aîné à leur disposition au moment de leur mise en liberté. Il a également été suggéré d'accroître la contribution des Aînés au programme pour en renforcer le contenu culturel (13 %).

Comme les intervenants, les participants estimaient que le programme pouvait être amélioré de bien des manières pour mieux répondre à leurs besoins. Bon nombre des suggestions faites par les intervenants ont été reprises par les participants. Environ le quart (26 %) jugeait que le programme gagnerait à être donné, non plus en établissement, mais dans la collectivité, un milieu plus propice à la guérison et à la réinsertion sociale. En outre, le cinquième (19 %) a suggéré que l'on prolonge la durée du programme pour pouvoir en enrichir le contenu. Une proportion plus modeste a souligné la nécessité d'un suivi après la mise en liberté (14 %) pour surveiller la progression de guérison après la fin du programme. En outre, un participant sur dix a fait valoir la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'acquisition de compétences (12 %) et de rendre les Aînés plus accessibles (10 %).

Ces constatations mettent en évidence la nécessité d'une plus grande participation de la collectivité au processus de traitement. Les intervenants et les participants ont fait valoir la présence importante que doit jouer la collectivité dans la vie des délinquants et suggèrent d'y mettre en place une structure de soutien pour faciliter leur réintégration. Par ailleurs, les répondants ont beaucoup insisté sur l'importance du suivi des participants une fois le programme achevé. Ils pensaient manifestement que des programmes visant à surveiller le changement et la progression des délinquants en

établissement et dans la collectivité permettraient de tirer parti des effets bénéfiques de la participation au programme.

Appui de la part du SCC

Les entrevues révèlent que certains intervenants du programme se sentaient bien épaulés par le SCC : ils ont indiqué que les établissements se font les champions du programme EQGV et ont fourni les ressources requises pour le mener à bien. D'autres ont suggéré que l'établissement offre davantage d'appui en octroyant des fonds supplémentaires, en embauchant davantage d'Aînés et en contournant les restrictions liées à la sécurité qui compliquent la bonne marche du programme. De même, des répondants clés ont noté que, en tant qu'organisation, le SCC pourrait fournir davantage de fonds à l'appui du programme EQGV. Ils ont souligné la nécessité de fournir une formation plus poussée aux intervenants et d'embaucher du personnel de soutien. En outre, les intervenants ont suggéré que le SCC fasse davantage pour la sélection des bonnes personnes et le contrôle de leur rendement (voir le Tableau 12).

Adaptation du programme

Comme on l'a indiqué précédemment dans ce rapport, le programme EQGV est donné en établissement et sous forme de camp. Les deux formules ont leurs avantages et leurs inconvénients, mais la majorité des intervenants (77 %) et des Aînés estimaient que le camp est le meilleur environnement pour le programme. Selon l'ensemble des répondants, le milieu naturel du camp est propice au traitement et à la guérison. En outre, on a noté que le fait d'être en pleine nature permet de contourner les restrictions liées à la sécurité et au règlement en établissement. En revanche, le fait que le programme se déroule à l'extérieur de l'établissement peut aussi occasionner des problèmes. Les intervenants ont indiqué que l'isolement est un inconvénient qui coûte cher de surcroît. Des préoccupations ont également été exprimées au sujet du manque de protection personnelle, tant pour les participants que pour les intervenants.

Une proportion élevée d'intervenants préféreraient donner le programme dans un camp en pleine nature. Toutefois, ils estimaient clairement que le programme donnait de bons

résultats en établissement à sécurité minimale. Presque tous les intervenants interrogés (93 %) jugeaient l'établissement à sécurité minimale « tout indiqué » pour l'exécution du programme EQGV pour plusieurs raisons : il offre plus de latitude qu'un établissement à sécurité plus élevée, moins de restrictions à la liberté de mouvement et un meilleur accès aux cérémonies. En revanche, l'établissement à sécurité minimale a tout de même certains inconvénients pour le programme EQGV. Selon les intervenants, les restrictions liées à la sécurité y sont plus nombreuses pour les participants qu'un camp. En outre, les délinquants classés à un niveau de sécurité plus élevé pouvaient être admis au programme, ce qui risquait d'en compromettre la réussite.

Une proportion plus modeste d'intervenants (53 %) jugeaient l'établissement à sécurité moyenne « tout à fait indiqué » pour le programme EQGV. Les préoccupations soulevées au sujet de l'exécution du programme dans cette catégorie d'établissement étaient les mêmes que pour un établissement à sécurité minimale.

Seulement le quart (29 %) des intervenants interrogés estimaient que le programme EQGV pouvait être adapté à un environnement à sécurité maximale, ce qui donne à penser qu'ils sont moins susceptibles d'approuver la mise en œuvre du programme dans des environnements plus restrictifs. On a noté que certaines composantes traitant du cycle de la violence et de la spiritualité pouvaient être transférées dans un environnement à sécurité maximale, mais les politiques en vigueur en établissement empêcheraient sans doute de transférer tous les modules et toutes les activités.

À la différence des intervenants, une proportion élevée d'autres répondants clés estimaient que le programme EQGV pouvait être offert dans un établissement à sécurité maximale (74 %). Selon eux, divers aspects du programme pouvaient facilement être transférés et mis en œuvre dans un environnement où la sécurité du personnel et des participants était assurée. Un grand nombre ont également indiqué que le programme pouvait être mené à bien dans des établissements à sécurité moyenne et minimale (69 % et 59 %, respectivement). En revanche, seulement 39 % estimaient que l'environnement le plus indiqué pour le programme était un camp.

Ces constatations semblent donner raison à ceux qui sont en faveur de l'exécution du programme EQGV dans un camp. Les intervenants du programme semblent croire qu'un environnement comportant moins de restrictions liées à la sécurité et de limites matérielles est plus propice pour le programme. On a noté que les établissements à niveau de sécurité plus élevé n'offraient pas la latitude voulue pour donner le programme EQGV, ce qui risquait d'en compromettre la réussite. Toutefois, les intervenants et les autres répondants clés n'étaient manifestement pas d'accord sur l'environnement le plus indiqué pour le programme EQGV, les seconds étant nombreux à préconiser la mise en œuvre du programme dans les établissements à niveau de sécurité plus élevé.

Enfin, les intervenants pensaient que le programme pouvait non seulement être adapté à différents environnements, mais également à d'autres groupes de délinquants. Pour environ le tiers des intervenants (38 %) et des répondants clés (29 %), le programme pourrait être utilisé intégralement pour le traitement de délinquants ne répondant pas nécessairement aux conditions d'admission existantes. En outre, selon une proportion élevée d'intervenants (31 %) et de répondants clés (47 %), le contenu culturel pourrait être utilisé dans des programmes destinés à d'autres groupes de délinquants. Par ailleurs, on a noté que le contenu lié à la conscience de soi et à la toxicomanie pouvait trouver d'autres applications.

CONCLUSION

L'objet de cette étude était d'évaluer l'efficacité du programme « En quête du guerrier en vous » (EQGV). Le programme est offert depuis plusieurs années, mais son impact n'a jamais été examiné. C'est pourquoi la présente étude traite du rendement mesurable des participants. Ont également été examinées les réponses des participants et des intervenants interrogés au sujet de leur degré de satisfaction à l'égard du programme et des améliorations requises pour en améliorer l'efficacité.

Réussite du programme

Les entrevues avec les participants au programme, les intervenants, les Aînés et d'autres répondants clés révèlent que le programme EQGV donne beaucoup de satisfaction. Toutes les parties ont manifestement le sentiment que le programme favorise des changements bénéfiques dans la vie des participants. Selon les répondants, le programme EQGV agit sur les principaux facteurs criminogènes et pourrait aider à améliorer le comportement des délinquants, en établissement et après leur mise en liberté. Les répondants ont également indiqué que les cérémonies et le contenu spirituel étaient des ingrédients clés de la réussite du programme.

En terme de résultats, plusieurs changements bénéfiques ont été observés chez ceux qui ont terminé le programme EQGV avec succès. Après avoir suivi le programme, ces participants avaient moins besoin d'interventions ciblées sur les problèmes personnels, les problèmes familiaux, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, l'emploi, les interactions sociales et les attitudes procriminelles. Les participants avaient également plus de chances de réussir leur réinsertion sociale après l'intervention. Ces résultats indiquent que le programme a contribué à atténuer les besoins des délinquants en programmes correctionnels et à améliorer leurs chances de réussir leur réinsertion sociale. Toutefois, des changements semblables ayant été observés au fil du temps chez les non-participants appariés, les améliorations constatées chez les participants à EQGV ne peuvent être attribuées au seul programme. Une proportion élevée des participants s'en sortait bien dans la collectivité : plus des deux tiers des libérés

conditionnels n'avaient pas été réincarcérés dans un établissement fédéral au bout d'un an de suivi. En outre, une proportion bien moindre de participants au programme EQGV a été réincarcérée pour une nouvelle infraction avec violence, comparativement au groupe de référence (7 % contre 57 %). Cela indique peut-être que le programme contribue à réduire la propension des participants à récidiver avec violence.

Les résultats du programme semblent prometteurs, mais il n'y a pas de différence significative entre les participants et le groupe de référence relativement aux évaluations après le programme et aux taux généraux de réincarcération. C'est pourquoi l'amélioration des cotes constatée entre les participants et le groupe de référence peut être due à des facteurs autres que le programme EQGV. Il faudrait approfondir les recherches sur ce point.

À la lumière de ces résultats de recherche, on peut formuler quelques recommandations.

- Il serait utile d'élaborer plus les objectifs du programme EQGV. Ces objectifs devraient être définis en termes mesurables (par exemple, les participants risquent moins de s'adonner à la violence à l'intérieur de l'établissement; les participants risquent moins d'être réincarcérés pour une infraction avec violence, comparativement à un groupe de référence). Des objectifs vérifiables pourraient faciliter les évaluations à venir et aider les intervenants du programme à surveiller la bonne marche du programme.
- On aurait avantage à élaborer des instruments de mesure à administrer avant et après le programme, qui pourraient tirer parti de concepts qui ne sont pas traités dans les évaluations correctionnelles standard. De tels instruments pourraient servir à mesurer les attitudes favorables à la violence, l'empathie à l'endroit des victimes et la connaissance des stratégies de maîtrise de soi. On pourrait également utiliser des tests psychométriques standard pour évaluer diverses constructions mentales. Toutefois, il faudrait vérifier la validité de ces instruments pour les délinquants autochtones. Au bout du compte, l'utilisation d'instruments de mesure supplémentaires à administrer avant et après le programme pourrait donner des résultats probants, passés inaperçus auparavant. Par ailleurs, on

aurait sans doute avantage à élaborer un questionnaire destiné à mesurer la satisfaction des participants à divers stades du programme et à la fin de celui-ci. Ce questionnaire pourrait servir à évaluer les domaines dans lesquels les délinquants réagissent le mieux et, au bout du compte, à modifier le contenu du programme. Couture (1999) a également formulé des recommandations relativement aux tests avant et après le programme. Au moment de la rédaction de ce rapport, les NCSA avaient conçu des instruments de mesure à administrer avant et après le programme EQGV. Toutefois, aucune analyse des résultats de ces tests n'a encore été publiée.

Processus de présélection

Il faut examiner plus en profondeur le processus de présélection et de sélection pour le programme EQGV. La documentation existante sur la façon dont les candidats éventuels sont repérés et admis par la suite comme participants est insuffisante. Il est clair que le programme EQGV est conçu avant tout à l'intention des délinquants autochtones ayant des antécédents de violence, mais rien n'indique qu'un examen approfondi du cas ne soit accompli ni que la candidature soit évaluée comme il convient. Par ailleurs, le processus de sélection est trop subjectif, selon certains intervenants. Des préoccupations ont été soulevées au sujet du rôle du jugement professionnel et des préjugés personnels. Certains intervenants ont également indiqué que le processus de présélection et de sélection variait de façon significative d'un établissement à l'autre. Il semble que certains établissements soient plus rigoureux que d'autres, mais l'on ne sait rien de précis sur ces différences de protocole.

Plusieurs recommandations peuvent être formulées concernant le processus de présélection et de sélection pour le programme EQGV.

- Il faudrait définir des lignes directrices qui énoncent précisément les critères d'inclusion et d'exclusion des participants. Les lignes directrices existantes sont vagues et fournissent peu d'information sur la sélection des candidats. Une fois qu'elles seront étoffées, il sera important de les incorporer dans le guide du programme, complétées d'une description détaillée du processus de présélection

et de sélection. Une documentation complète contribuerait à rendre le programme plus transparent et les évaluations à venir plus faciles.

- L'intégration d'instruments d'évaluation dans le processus de présélection peut contribuer à rendre la sélection des candidats au programme moins subjective. On pourrait utiliser divers instruments psychométriques standard et d'autres conçus spécialement pour le programme – par exemple, des outils mettant en évidence des conduites, attitudes et croyances précises liées à la violence pourraient faciliter le repérage et l'admission des délinquants les plus violents. En outre, une liste de contrôle structurée pourrait aider les Aînés à déterminer la mesure dans laquelle les délinquants aspirent sincèrement à la spiritualité autochtone et s'engagent dans des activités propres à leur culture. Il faudrait, en définitive, réfléchir aux outils les plus indiqués pour le programme EQGV.
- On aurait sans doute avantage à uniformiser les procédures de présélection et de sélection pour rendre le choix des candidats moins subjectif. On pourrait faciliter une telle uniformisation en définissant des lignes directrices explicites qui seraient faciles à appliquer dans tous les établissements. Toutefois, il serait sans doute important de prévoir une certaine latitude dans ces lignes directrices pour la sélection des candidats à divers niveaux de sécurité.

Exécution du programme

Le programme EQGV a été conçu pour répondre aux besoins des délinquants autochtones ayant des antécédents de violence. Néanmoins, certains délinquants non autochtones qui n'avaient pas d'infraction avec violence dans leurs antécédents ont suivi le programme. Élaboré après consultation des intervenants, le programme a également été conçu pour répondre aux besoins de délinquants exigeant une intervention d'intensité élevée, mais qui se réclamaient de la spiritualité autochtone. Le programme visait à combiner des éléments de traitement occidentaux et les méthodes de guérison traditionnelles autochtones. Plus précisément, il associe des techniques de traitement clinique et de counseling avec des cérémonies et activités autochtones (suerie, purification par la fumée, cérémonie du calumet, etc.). Trevethan *et al.* (2004) ont retrouvé cette formule dans d'autres programmes offerts aux délinquants

autochtones sous responsabilité fédérale. On y insiste énormément sur la Roue de médecine, élément moteur du programme. L'objectif de la Roue est de répondre aux besoins du délinquant dans tous les grands aspects de la vie – physique, émotif, spirituel et mental.

La combinaison de ces deux démarches est incontestablement le fruit d'une longue réflexion, mais l'on ignore quelles sont celles – des méthodes de traitement occidentales ou des méthodes de guérison autochtones – qui donnent les meilleurs résultats dans le cas des délinquants autochtones violents. En outre, l'essentiel des connaissances existantes sur le programme provient de la documentation complémentaire et d'entrevues avec des membres du personnel. Le guide du programme donne peu d'information sur l'élaboration du programme et sur les divers aspects de son exécution, d'où un manque de connaissances en la matière.

Le programme EQGV a été conçu au départ pour être donné dans un camp en pleine nature. Toutefois, il a été mis à l'essai dans des établissements fédéraux à sécurité moyenne et est depuis offert dans des établissements à sécurité minimale. On sait peu de choses sur la probabilité qu'il y ait des différences selon que le programme est donné dans un camp ou en établissement, ou encore dans des établissements à divers niveaux de sécurité. En outre, on ignore si le programme EQGV peut être offert dans des établissements au niveau de sécurité plus élevé sans en compromettre l'intégrité.

Compte tenu des défis associés à l'exécution du programme dans divers milieux ouverts et fermés, une bonne marge de manœuvre s'impose. Les restrictions liées à la sécurité en établissement doivent être respectées et prises en compte dans l'exécution du programme. Les intervenants sont tenus d'adapter le contenu et les activités du programme au milieu dans lequel il se déroule. Néanmoins, il semble que l'on puisse uniformiser davantage les conditions d'exécution du programme. Par exemple, on a noté que les Aînés étaient plus présents dans certains établissements que dans d'autres, sans que les raisons en soient spécifiées. Le résultat, toutefois, est que les participants n'avaient pas les mêmes possibilités de rencontre avec les Aînés d'un établissement à l'autre, d'où les écarts de service éventuels.

Les Aînés représentant un lien crucial avec le patrimoine et l'histoire des peuples autochtones. Ils servent également de personnes-ressources pour le développement spirituel et sont principalement responsables des composantes du programme EQGV liées à la guérison. Les Aînés dirigent des cérémonies et guident les participants sur le chemin de la guérison par des enseignements traditionnels (Couture, 1999).

Participants et intervenants se disent satisfaits de la présence des Aînés, mais insistent beaucoup pour que leur contribution au programme soit plus importante. On a suggéré d'embaucher davantage d'Aînés et de leur faire jouer un plus grand rôle dans le processus de sélection.

Voici les recommandations formulées pour améliorer les conditions d'exécution du programme.

- Il faudrait réviser le guide du programme pour le rendre plus transparent et convivial. C'est également ce que recommande Couture (1999) dans son examen du programme. Il faudrait également donner plus d'information sur l'élaboration du programme, la durée du traitement et le nombre total d'heures de contact. Par ailleurs, le guide devrait présenter une description des principales composantes du programme et donner des renseignements sur le processus de sélection, les critères d'admission, les évaluations et les objectifs mesurables visés. Non seulement le guide en serait plus convivial, mais les évaluations du programme à venir s'en trouveraient également plus faciles à faire.
- Étant donné l'objet et la conception du programme, il importe de faire en sorte que les seules candidatures examinées pour le programme EQGV soient celles des délinquants ayant des antécédents de violence. Un programme conçu pour des délinquants violents ne convient pas à des délinquants qui n'ont pas été incarcérés pour une infraction avec violence.
- La présente étude a révélé peu de différences selon que le programme est donné dans un camp ou en établissement, mais il faudrait effectuer d'autres recherches pour déterminer l'incidence des milieux à niveau de sécurité plus élevé sur l'efficacité du programme EQGV. Au départ, le programme devait être donné dans un milieu ouvert, jugé plus propice à l'apprentissage et à la guérison. Toutefois, le programme est offert depuis peu dans des établissements à niveau

de sécurité plus élevé. Il faudrait sans doute effectuer des études de suivi longitudinales pour déterminer s'il existe des différences d'un type d'établissement à l'autre relativement à l'efficacité du programme et si le programme peut effectivement être adapté à divers niveaux de sécurité.

- Il faudrait approfondir les recherches pour déterminer la corrélation la plus significative entre démarches traditionnelles ou occidentales et réussite du programme pour les délinquants autochtones violents. On pourrait alors améliorer l'efficacité du programme en privilégiant les « pratiques exemplaires » qui se dégageraient de ces recherches.
- Des examens sur place s'imposent pour déterminer la mesure dans laquelle le programme est mis en œuvre de façon uniforme d'un établissement à l'autre. Une certaine latitude est requise pour ce programme, mais on gagnerait à en uniformiser divers aspects (en établissant des normes minimales pour les contacts avec les Aînés, en décidant des composantes et séances obligatoires) pour que tous les participants reçoivent toute la gamme de traitement et de services offerts dans le cadre du programme EQGV. De même, dans leur examen du programme, Mason *et al.* (2001) notent des incohérences dans l'exécution du programme auxquelles il fallait remédier.
- Le programme EQGV gagnerait sans doute à accorder une place plus importante aux Aînés à divers stades de son déroulement. Par exemple, des intervenants ont dit avoir besoin de plus d'assistance et de conseils de la part des Aînés pendant le processus de sélection. Certains documents indiquent que les Aînés sont consultés à ce stade, mais il faudrait réfléchir à ce qu'ils pourraient faire de plus. Il faudrait également accorder davantage de réflexion aux moyens de maximiser les services offerts par les Aînés au cours du programme. Dans son examen du programme, Couture (1999) fait valoir également l'importance de la contribution des Aînés.
- Il faudrait réduire les écarts existant d'un établissement à l'autre relativement à la disponibilité des Aînés et aux services qu'ils fournissent. La présence des Aînés dans le programme est cruciale. Une présence sporadique pourrait compromettre les composantes du programme axées sur le développement spirituel et la guérison, et en réduire l'efficacité dans certains établissements. Rappelons une

fois encore la nécessité d'uniformiser les services fournis dans le cadre du programme EQGV pour que tous les participants récoltent les fruits offerts par le programme. Dans leur survol du programme, Mason *et al.* (2001) font des recommandations en ce sens.

Maintien des acquis et contribution de la collectivité

La documentation du SCC et les données recueillies lors des entrevues indiquent que les participants ne bénéficient pas d'un suivi après leur participation au programme. Plusieurs intervenants interrogés ont dénoncé le manque de service manifeste résultant de cette absence de suivi. Ce manque de suivi est lourd de conséquences pour les participants : selon certains chercheurs, il pourrait contribuer à atténuer les effets bénéfiques du traitement et l'efficacité à long terme du programme (Trevethan *et al.*, 2004). Selon les intervenants interrogés, on pourrait atténuer ces conséquences involontaires en offrant des programmes de suivi, tant en établissement que dans la collectivité. En outre, on a suggéré que la collectivité joue un rôle plus actif dans le traitement et le suivi des délinquants après leur mise en liberté.

À la lumière des résultats de recherche, voici quelques recommandations pour assurer la continuité des soins.

- Il faudrait accorder plus d'attention à l'élaboration de programmes de suivi en établissement et dans la collectivité à l'intention des libérés conditionnels pour que les effets bénéfiques du traitement perdurent. Mason *et al.* (2001) recommandent également qu'un type de suivi soit intégré au programme. À ce stade, il serait sans doute irréaliste de mettre en œuvre un tel programme de suivi dans chaque collectivité recevant des participants au programme EQGV, les enjeux financiers étant de taille. Toutefois, on pourrait envisager des initiatives plus modestes. Par exemple, il serait sans doute plus faisable de charger des membres du personnel (intervenants, agents de liaison ou Aînés) d'effectuer des entrevues de suivi à intervalles réguliers (au bout d'un mois, de trois mois, de six mois, d'un an) pour évaluer la progression de chaque participant et lui offrir le soutien requis. Les participants pourraient alors être

aiguillés vers les services répondant à leurs besoins en établissement ou dans la collectivité.

- Les Aînés pourraient sans doute contribuer par leur soutien à la réussite à long terme des délinquants dans la collectivité. Les participants tireraient avantage du fait de pouvoir rencontrer un Aîné qui leur fournisse aide et conseils lorsqu'ils en ont besoin. Le fait d'entretenir une relation avec un Aîné dans la collectivité peut aider un délinquant à faire face aux défis qui l'attendent à son retour dans la société. Il faut accorder plus de réflexion au moyen de mettre les Aînés au service des participants à EQGV après leur mise en liberté.
- Il faudrait produire un répertoire des services de soutien auxquels les délinquants auront accès dans leur secteur après leur libération. Ce répertoire serait axé précisément sur les catégories de besoins ciblées par le programme EQGV et celles qui sont liées à la violence (comme la toxicomanie). Figureaient dans la gamme des services offerts : counseling familial, counseling individuel, ateliers sur les responsabilités parentales, Alcoolistes anonymes et centres de traitement de la toxicomanie.

Sélection et formation du personnel

En général, les résultats indiquent que les intervenants du programme sont bien formés et professionnels. Ils semblent avoir beaucoup d'expérience du travail auprès des délinquants et ont diverses compétences complémentaires requises pour la bonne marche du programme. Toutefois, malgré ces antécédents satisfaisants, certaines préoccupations ont été exprimées au sujet de la sélection des intervenants. Selon certains répondants, il faudrait faire davantage pour s'assurer que seuls les meilleurs candidats sont embauchés.

Il est clair que le personnel suit une formation poussée avant d'animer le programme EQGV, formation qui comprend des ateliers d'acquisition de compétences en animation et des séances d'orientation sur le contenu du programme. La plupart des intervenants ont dit avoir reçu une formation pour le programme EQGV, mais seulement la moitié se sont dit très satisfaits du processus de formation, ce qui donne à penser

que l'orientation des nouveaux employés laisse à désirer. Les intervenants ont fait plusieurs suggestions pour améliorer la formation. Certains ont proposé d'en prolonger la durée pour qu'elle traite plus de matière et les prépare mieux à mener à bien le programme. Grâce à une formation plus poussée, les intervenants seraient mieux équipés pour servir leur clientèle, et le traitement des participants s'en trouverait grandement amélioré.

À la lumière des résultats de recherche, voici les recommandations formulées.

- On aurait sans doute avantage à mettre en place un processus complet de présélection pour les intervenants du programme. Il a été suggéré que l'on combine entrevue et évaluation pour faire en sorte que seuls les candidats les plus qualifiés et les mieux préparés soient choisis pour animer le programme. Un processus d'évaluation permettrait également de rendre la sélection des intervenants plus objective et de remédier ainsi aux préoccupations soulevées en la matière. Mason *et al.* (2001) et Couture (1999) font une recommandation en ce sens dans leur examen du programme EQGV.
- Le processus de formation doit faire l'objet d'un examen approfondi. Compte tenu des préoccupations exprimées par les intervenants, il est conseillé d'examiner soigneusement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Les lacunes dénoncées par les intervenants dans le présent rapport pourraient servir de point de départ pour la modification du processus de formation. On devrait envisager de fournir davantage d'information sur le SCC et sur les questions correctionnelles dans le cadre de la formation. En outre, il serait sans doute utile d'étoffer le contenu sur l'exécution du programme et d'insister davantage sur les aptitudes d'animation. Couture (1999) recommande également de réviser le processus de formation.
- Le guide du programme devrait être modifié pour traiter plus en profondeur du contenu des séances. Les intervenants devraient y trouver plus d'information sur l'objet, les objectifs, le déroulement et le contenu de chaque séance. D'autre part, on aurait avantage à fournir plus de suggestions aux intervenants pour les questions et les exercices en groupe, et les techniques d'ouverture et de clôture

des séances. Un guide mieux conçu faciliterait le travail aux intervenants, et le déroulement du programme s'en trouverait amélioré.

Limites de la présente étude

Dans le cadre de la présente étude, on a utilisé des méthodes quasi-expérimentales, courantes dans les évaluations de programme, pour répondre aux questions de recherche. Les délinquants n'ont pu être assignés au hasard au groupe étudié (participants au programme EQGV) et au groupe de référence. Sans assignation aléatoire, il est difficile de conclure que l'amélioration du niveau de classement n'était pas due à des caractéristiques préexistantes du groupe étudié. En outre, les effets interdépendants d'autres programmes n'ont pu être isolés dans le cadre de la présente étude. C'est pourquoi il se peut que l'amélioration du niveau de classement par les participants soit due à d'autres programmes ou à l'incidence globale des programmes correctionnels.

Par ailleurs, il convient de noter que l'étude était limitée en ce sens qu'elle dépendait des renseignements glanés dans l'Évaluation initiale des délinquants. On a comparé les participants et les non-participants relativement au classement attribué aux facteurs dynamiques avant et après la participation au programme. Des instruments évaluant d'autres constructions mentales (comme les distorsions cognitives, la colère, les attitudes envers la violence et les femmes) auraient pu révéler des différences importantes entre participants et non-participants, permettant ainsi de mieux mesurer l'efficacité du programme.

Récapitulation

Dans l'ensemble, la présente évaluation préliminaire du programme EQGV donne des résultats prometteurs. On a noté une diminution des facteurs criminogènes et une amélioration du potentiel de réinsertion sociale chez les participants ayant suivi le programme jusqu'au bout. Toutefois, on ne sait pas si le programme produit les résultats observés, des résultats semblables ayant été observés dans le groupe de référence. Nonobstant cette incertitude, les résultats qualitatifs enregistrés sont

également révélateurs d'un haut degré de satisfaction chez les intervenants du programme et au sujet du contenu du programme.

Le programme EQGV pourrait bénéficier des suggestions faites par les répondants et des recommandations formulées dans ce rapport. Pour rendre le programme plus efficace, des changements sont à envisager dans divers domaines – sélection des participants, présélection des intervenants, formation des intervenants, exécution du programme et suivi. En outre, les recommandations formulées dans le présent rapport devraient être considérées comme étant en complément de celles de Mason *et al.* (2001) et de Couture (1999). Il faudra tôt ou tard effectuer une évaluation plus exhaustive du contenu du programme pour vérifier s'il est conforme aux principes de traitement et aux bonnes pratiques correctionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

BOE, R. « Les tendances démographiques à venir pourraient être favorables aux jeunes Autochtones du Canada », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol.14, n° 3, 2002, p. 15-19.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES. *Par-delà les divisions culturelles : un rapport sur les autochtones et la justice pénale au Canada*, Ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1996.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA. *Standards for Correctional Programming 726-1*, 2003.

COUTURE, J. *In Search of Your Warrior: A critical review*, rapport non publié rédigé pour les Native Counselling Services of Alberta, 1999.

ELLERBY, L. A. et MACPHERSON, P. *Profil des délinquants sexuels autochtones : analyse comparative visant à déterminer les caractéristiques des délinquants sexuels autochtones et non autochtones en vue d'améliorer les stratégies d'évaluation et de traitement destinées à cette clientèle*, Rapport de recherche R-122, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2002.

EPPRECHT, N. « Programmes pour les délinquants autochtones : une enquête nationale », *Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol.12 n° 1, 2000, p. 45-47.

GOVERNEMENT DU CANADA. *Discours du Trône*, 1^e session, 37^e législature, 30 janvier 2001.

GREEN, N. « Stratégie des cheminements autochtones dans les services correctionnels fédéraux », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol.14, n° 3, 2002, p. 3.

HAMILTON, E. « Le programme Tupiq : développement des collectivités inuites dans le cadre d'un programme en établissement », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol 14, n° 3, 2002, p. 43-45.

HECKBERT, D. et TURKINGTON, D. *Points tournants : étude des facteurs associés à la réinsertion sociale réussie des délinquants autochtones*, Rapport de recherche R-112, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2001.

HYLTON, J. H. *The treatment of Aboriginal sex offenders in Canada: Towards best practices*, document non publié rédigé par la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2003.

JOHNSTON, J. C. *Enquête sur les délinquants autochtones : examen de dossiers et entrevues*, Rapport de recherche R-61, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 1997.

LABOUCANE-BENSON, P. « Programme En quête du guerrier en vous », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 14, n° 3, 2002, p. 46-47.

MALS, P., HOWELL, K., DAY, A. et HALL, G. « Adapting violence rehabilitation programs for the Australian Aboriginal offender », *Journal of Offender Rehabilitation*, vol. 30, n°s 1 et 2, 1999, p. 121-135.

MASON, R., STERLING, D., MACDONALD, S. et PENTLAND, P. *In Search of Your Warrior: Pilot-site review*, rapport non publié rédigé pour le Service correctionnel du Canada, 2001.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE CANADA. *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, ch. 20, 1992.

MOORE, J. P. et TREVETHAN, S. « Profil des délinquants métis, inuits et des Premières nations incarcérés dans les établissements fédéraux », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 14, n° 3, 2002, p. 30-33.

MOTIUK, L. « Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.

- MOTIUK, L. et NAFEKH, M. « Profil des délinquants autochtones dans les services correctionnels fédéraux », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 12, n° 1, 2000, p. 10-15.
- NATIVE COUNSELLING SERVICES OF ALBERTA. *The In Search of Your Warrior Program Manual*, Native Counselling Services of Alberta Publications, 1999.
- SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA. *Directives du Commissaire 702 : programmes autochtones*, 1995.
- SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA. *Descriptions détaillées des programmes*, Division des programmes de réinsertion sociale, février 2005. Internet : http://infonet/opr/programs/prog_areas_f.shtml
- SIQUI, R. et THIBAUT, J. *Pertinence d'une adaptation culturelle de l'Échelle de réévaluation du potentiel de réinsertion sociale (ERPRS)*, Rapport de recherche R-109, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2001.
- SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Questions correctionnelles concernant les autochtones*, Révision du droit correctionnel, document de travail n° 7, 1988.
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement de la population*, 2001.
- TREVETHAN, S. « A-t-on besoin de programmes destinés particulièrement aux délinquants autochtones » dans *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, sous la direction de D. Newhouse et E. Peters, Projet de recherche sur les politiques, 2003.
- TREVETHAN, S., AUGER, S., MOORE, J. P., MACDONALD, M. et SINCLAIR, J. *Les conséquences du démantèlement de la famille sur les détenus autochtones et non autochtones*, Rapport de recherche n° R-113, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2001.

TREVETHAN, S., CRUTCHER, N. et RASTIN, C. *Étude sur les pavillons de ressourcement pour délinquants sous responsabilité fédérale au Canada*, Rapport de recherche R-130, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2002.

TREVETHAN, S., MOORE, J. P. et NAQITARVIK, L. *Le programme Tupiq pour les délinquants sexuels inuits : étude préliminaire*, Rapport de recherche R-153, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2004.

TREVETHAN, S., MOORE, J. P. et RASTIN, C. J. « Profil des délinquants autochtones incarcérés dans un pénitencier fédéral ou purgeant leur peine dans la collectivité », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 14, n° 3, 2002, p. 17-19.

TREVETHAN, S., TREMBLAY, S. et CARTER, J. *La surreprésentation des autochtones dans le système de justice*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, 2000.

WEEKES, J. R. et MILLSON, W. A. *Programme de prétraitement pour les délinquants autochtones toxicomanes, mesures intermédiaires de l'efficacité du programme*, Rapport de recherche R-35, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 1994.

ANNEXES

Tableau 1 – Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des participants

	Établissement		Camp		<i>p</i>	Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Total	119		99			218	
Établissement	119	100 %	99	100 %		218	100 %
Établissement de Bowden	23	19 %	0	0 %		23	11 %
Établissement de La Macaza	16	13 %	0	0 %		16	7 %
Établissement de Matsqui	11	9 %	0	0 %		11	5 %
Établissement de Mission	12	10 %	0	0 %		12	6 %
Centre Pê Sâkâstêw	10	8 %	0	0 %		10	5 %
Pénitencier de la Saskatchewan	28	24 %	0	0 %		28	13 %
Centre de guérison Stan Daniels	8	7 %	79	80 %		87	40 %
Établissement de Stony Mountain	11	9 %	0	0 %		11	5 %
Établissement de William Head	0	0 %	20	20 %		20	9 %
Sexe	119	100 %	99	100 %		218	100 %
Masculin	119	100 %	99	100 %		218	100 %
Statut	119	100 %	99	100 %	*	218	100 %
Autochtone	116	97 %	90	91 %		206	94 %
Non-Autochtone	3	3 %	9	9 %		12	6 %
État matrimonial à l'admission	119	100 %	98	100 %	NS	217	100 %
Marié/Conjoint de fait	53	45 %	44	45 %		97	45 %
Divorcé/Séparé	9	8 %	5	5 %		14	6 %
Célibataire	56	47 %	46	47 %		102	47 %
Veuf	1	1 %	3	3 %		4	2 %
Niveau de scolarité à l'admission	98	100 %	81	100 %	NS	179	100 %
Sans diplôme d'études secondaires	93	95 %	71	88 %		164	92 %
Diplôme d'études secondaires	5	5 %	10	12 %		15	8 %
Emploi à l'arrestation	96	100 %	81	100 %	NS	177	100 %
Sans emploi	72	75 %	53	65 %		125	71 %
Employé	24	25 %	28	35 %		52	29 %
Âge moyen avant l'inscription au programme		32,1 ans		34,8 ans	*		33,3 ans

NS = Non significatif; **p* < .05; ***p* < .01; ****p* < .001
 Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 2 – Infraction la plus grave à l’origine de la peine actuelle

	Établissement		Camp		p	Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Total	119	100 %	98	100 %	NS	217	100 %
Homicide/tentative de meurtre	43	36 %	32	33 %		75	35 %
Agression sexuelle	15	13 %	14	14 %		29	13 %
Voies de fait	28	24 %	21	21 %		49	23 %
Vol qualifié	22	18 %	20	20 %		42	19 %
Infractions contre les biens	7	6 %	6	6 %		13	6 %
Infractions liées aux drogues	2	2 %	1	1 %		3	1 %
Autres infractions aux termes du <i>Code criminel</i>	2	2 %	4	4 %		6	3 %
Peine totale (1)					NS		
Moyenne (années)		5,5		5,6			5,5
Médiane (années)		4,3		4,0			4,2

(1) Les délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité sont exclus de l'analyse

NS = Non significatif; *p < .05; **p < .01; ***p < .001

Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 3 – Antécédents criminels

	Établissement		Camp		p	Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Condamnations antérieures - Tribunal pour adolescents	89	100 %	79	100 %	NS	168	100 %
Oui	56	63 %	48	61 %		104	62 %
Non	33	37 %	31	39 %		64	38 %
Condamnations antérieures - Tribunal pour adultes	90	100 %	80	100 %	NS	170	100 %
Oui	80	89 %	74	93 %		154	91 %
Non	10	11 %	6	8 %		16	9 %
Surveillance antérieure dans la collectivité	90	100 %	80	100 %	NS	170	100 %
Oui	74	82 %	67	84 %		141	83 %
Non	16	18 %	13	16 %		29	17 %
Peine antérieure de ressort provincial	90	100 %	80	100 %	NS	170	100 %
Oui	75	83 %	68	85 %		143	84 %
Non	15	17 %	12	15 %		27	16 %
Peine antérieure de ressort fédéral	90	100 %	80	100 %	NS	170	100 %
Oui	24	27 %	27	34 %		51	30 %
Non	66	73 %	53	66 %		119	70 %
Échec – Sanction communautaire	89	100 %	80	100 %	NS	169	100 %
Oui	61	69 %	59	74 %		120	71 %
Non	28	31 %	21	26 %		49	29 %
Échec – Liberté sous condition	90	100 %	79	100 %	NS	169	100 %
Oui	44	49 %	39	49 %		83	49 %
Non	46	51 %	40	51 %		86	51 %
Isolement pour infraction disciplinaire	85	100 %	79	100 %	NS	164	100 %
Oui	25	29 %	23	29 %		48	29 %
Non	60	71 %	56	71 %		116	71 %
Évasion/Tentative/Illégalement en liberté	90	100 %	80	100 %	NS	170	100 %
Oui	33	37 %	32	40 %		65	38 %
Non	57	63 %	48	60 %		105	62 %
Reclassification à un niveau de sécurité supérieur	88	100 %	80	100 %	NS	168	100 %
Oui	14	16 %	22	28 %		36	21 %
Non	74	84 %	58	73 %		132	79 %
< 6 mois depuis la dernière incarcération	89	100 %	79	100 %	NS	168	100 %
Oui	30	34 %	18	23 %		48	29 %
Non	59	66 %	61	77 %		120	71 %

NS = Non significatif; *p < .05; **p < .01; ***p < .001
 Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 4 – Facteurs statiques et dynamiques à l'admission

	Établissement		Camp		p	Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Niveau de sécurité à l'admission	106	100 %	93	100 %	*	199	100 %
Minimal	6	6 %	16	17 %		22	11 %
Moyen	79	75 %	61	66 %		140	70 %
Maximal	21	20 %	16	17 %		37	19 %
Risque de récidive	116	100 %	96	100 %	**	212	100 %
Faible	0	0 %	3	3 %		3	1 %
Moyen	18	16 %	30	31 %		48	23 %
Élevé	98	84 %	63	66 %		161	76 %
Besoins généraux	116	100 %	96	100 %	NS	212	100 %
Faibles	1	1 %	4	4 %		5	2 %
Moyens	16	14 %	17	18 %		33	16 %
Élevés	99	85 %	75	78 %		174	82 %
Facteurs dynamiques - besoins modérés/manifestes (1)	117		96			213	
Relations matrimoniales et familiales	73	62 %	66	69 %	NS	139	65 %
Toxicomanie	108	92 %	90	94 %	NS	198	93 %
Comportement dans la collectivité	46	39 %	49	51 %	NS	95	45 %
Orientation personnelle et affective	113	97 %	94	98 %	NS	207	97 %
Attitude	66	56 %	54	56 %	NS	120	56 %
Fréquentations et relations sociales	82	70 %	71	74 %	NS	153	72 %
Emploi	87	74 %	70	73 %	NS	157	74 %
Motivation à l'égard d'une intervention	69	100 %	73	100 %	**	142	100 %
Faible	12	17 %	2	3 %		14	10 %
Moyenne	45	65 %	46	63 %		91	64 %
Élevée	12	17 %	25	34 %		37	26 %
Potentiel de réinsertion sociale	110	100 %	91	100 %	NS	201	100 %
Faible	49	45 %	40	44 %		89	44 %
Moyen	32	29 %	29	32 %		61	30 %
Élevé	29	26 %	22	24 %		51	25 %

(1) Plus d'une réponse possible. Le total n'équivaut donc pas à 100 %.

NS = Non significatif; *p < 0,05; **p < 0,01; ***p < 0,001

Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 5 – Autres renseignements sur les délinquants

	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Principal pourvoyeur de soins	46	100 %	Expérience de la violence dans la collectivité	46	100 %
Un des deux parents	12	26 %	Oui	40	87 %
Les deux parents	7	15 %	Non	6	13 %
Autre membre de la famille immédiate	13	28 %	Attachement à la culture dans l'enfance	46	100 %
Famille étendue	3	7 %	Pas du tout	24	52 %
Personne en dehors de la famille	11	24 %	Un peu	9	20 %
Stabilité de la vie à la maison	46	100 %	Beaucoup	13	28 %
Pas du tout	20	43 %	Activités traditionnelles pratiquées dans l'enfance	36	100 %
Un peu	12	26 %	Oui	27	75 %
Beaucoup	14	30 %	Non	9	25 %
Problèmes de drogue/d'alcool à la maison	43	100 %	Attachement à la culture en établissement	46	100 %
Oui	29	67 %	Pas du tout	0	0 %
Non	14	33 %	Un peu	6	13 %
Expérience de la violence à la maison	46	100 %	Beaucoup	40	87 %
Oui	37	80 %	Activités traditionnelles pratiquées actuellement	46	100 %
Non	9	20 %	Oui	44	96 %
Types de violence expérimentée (1)	37		Non	2	4 %
Violence physique	33	89 %			
Violence psychologique/morale	29	78 %			
Violence sexuelle	19	51 %			

(1) Plus d'une réponse possible. Le total n'équivaut donc pas à 100 %.
Source : Entrevues.

Tableau 6 – Besoin de suivre des programmes, potentiel de réinsertion sociale et motivation à l'égard d'une intervention

Participants - Avant/Après le programme (1)			
	AVANT le Programme Moyenne	APRÈS le programme Moyenne	<i>p</i>
Besoin global	N = 93 2,75	2,44	***
Facteurs dynamiques	N = 129		
Relations matrimoniales et familiales	2,98	2,74	***
Toxicomanie	3,53	3,05	***
Comportement dans la collectivité	2,45	2,31	**
Orientation personnelle et affective	3,61	3,22	***
Attitude	2,62	2,32	***
Fréquentations et relations sociales	2,84	2,53	***
Emploi	2,81	2,66	**
Potentiel de réinsertion sociale	N = 93 1,65	1,90	***
Motivation à l'égard d'une intervention	N = 93 2,15	2,25	NS

(1) Fondé sur le nombre de délinquants qui ont été évalués avant et après le programme

NS = Non significatif; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 7 – Incidents

	Avant le programme		Après le programme		P
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
A fait l'objet d'un incident	136	100 %	136	100 %	NS
Non	94	69 %	103	76 %	
Oui	42	31 %	33	24 %	
Incidents (2)	43		37		
Violence (3)	8	19 %	4	11 %	NS
Troubles (4)	11	26 %	12	32 %	NS
Renseignements	11	26 %	15	41 %	NS
Objet non autorisé/interdit (5)	21	49 %	12	32 %	**
Automutilation (6)	0	0 %	2	5 %	NS
Autre (7)	19	44 %	10	27 %	**

(1) Porte sur la période allant d'un an avant le programme à un an après le programme.

(2) Ces pourcentages sont fondés sur le nombre de délinquants qui ont fait l'objet d'un incident; le total n'équivaut donc pas à 100 %.

(3) Englobe le meurtre, les voies de fait à l'endroit des employés ou d'autres détenus et les bagarres.

(4) Englobe les problèmes disciplinaires, l'incendie volontaire, les troubles graves ou mineurs.

(5) Englobe la possession, la réception ou le transport d'objets non autorisés ou interdits.

(6) Englobe la grève de la faim, l'automutilation et le suicide.

(7) Englobe les dommages causés aux biens du gouvernement, l'intoxication et d'autres incidents.

NS = Non significatif; *p < 0,05; **p < 0,01; ***p < 0,001

Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 8 – Besoin de suivre des programmes, potentiel de réinsertion sociale et motivation à l'égard d'une intervention

Participants par rapport au groupe de référence – Évaluation la plus récente

	Participants Moyenne	Groupe de référence Moyenne	P
Besoin global	N = 100 2,43	N = 82 2,44	NS
Facteurs dynamiques (1)	N = 129	N = 102	
Relations matrimoniales et familiales	2,74	2,63	NS
Toxicomanie	3,05	3,14	NS
Comportement dans la collectivité	2,31	2,34	NS
Orientation personnelle & affective	3,22	3,35	NS
Attitude	2,32	2,46	NS
Fréquentations et relations sociales s	2,52	2,61	NS
Emploi	2,66	2,54	NS
Potentiel de réinsertion sociale	N = 100 1,90	N = 82 1,73	NS
Motivation à l'égard d'une intervention	N = 100 2,27	N = 82 2,12	NS

NS = Non significatif; *p < 0,05; **p < 0,01; ***p < 0,001
Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 9 – Mise en liberté et réincarcération

Participants par rapport au groupe de référence					
	Participants		Groupe de référence		p
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Mis en liberté	135	100 %	135	100 %	***
Non	23	17 %	71	53 %	
Oui	112	83 %	64	47 %	
Type de mise en liberté	112	100 %	64	100 %	
Semi-liberté	44	39 %	13	20 %	**
Libération conditionnelle totale	1	1 %	1	2 %	NS
Libération d'office	59	53 %	39	61 %	NS
Expiration du mandat	6	5 %	10	16 %	*
Autre	2	2 %	1	2 %	NS
Réincarcéré dans un établissement fédéral (1)	112	100 %	64	100 %	
Non	75	67 %	50	78 %	NS
Oui – Manquement aux conditions	22	20 %	7	11 %	NS
Oui – Nouvelle infraction	14	13 %	7	11 %	NS
Oui – Autre raison	1	1 %	0	0 %	NS
Réincarcération – nouvelle infraction avec violence	14	100 %	7	100 %	**
Non	13	93 %	3	43 %	
Oui	1	7 %	4	57 %	
Temps écoulé (en mois)	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
Jusqu'à la réincarcération	5,9	60,0	6,1	5,8	NS

(1) Sur une période de suivi d'un an à compter de la date de la mise en liberté

NS = Non significatif; *p < 0,05; **p < 0,01; ***p < 0,001

Source : Système de gestion des délinquants du SCC.

Tableau 10a – Satisfaction des participants

<u>Qualité du travail des intervenants</u>	N ^{bre}	%	<u>Répond aux besoins</u>	N ^{bre}	%
Connaissance de la culture autochtone	44	100 %	Le programme est bénéfique	46	100 %
Médiocre	1	2 %	Pas du tout	0	0 %
Moyenne	4	9 %	Un peu	2	4 %
Excellente	39	89 %	Tout à fait	44	96 %
Connaissance des besoins des Autochtones	44	100 %	Comportement violent	45	100 %
Médiocre	1	2 %	Pas du tout	1	2 %
Moyenne	4	9 %	Un peu	4	9 %
Excellente	39	89 %	Tout à fait	40	89 %
Connaissance des communautés autochtones	44	100 %	Maîtrise de la colère	45	100 %
Médiocre	2	5 %	Pas du tout	1	2 %
Moyenne	6	14 %	Un peu	2	4 %
Excellente	36	82 %	Tout à fait	42	93 %
Efficacité de la communication de la matière	44	100 %	Pensées négatives	46	100 %
Médiocre	1	2 %	Pas du tout	1	2 %
Moyenne	2	5 %	Un peu	9	20 %
Excellente	41	93 %	Tout à fait	36	78 %
Connaissance des méthodes de traitement	44	100 %	Estime/Acceptation de soi	46	100 %
Médiocre	1	2 %	Pas du tout	1	2 %
Moyenne	3	7 %	Un peu	0	0 %
Excellente	40	91 %	Tout à fait	45	98 %
Réceptivité aux problèmes des Autochtones	43	100 %	Problèmes affectifs	45	100 %
Médiocre	2	5 %	Pas du tout	2	4 %
Moyenne	0	0 %	Un peu	1	2 %
Excellente	41	95 %	Tout à fait	42	93 %
Capacité de stimuler l'intérêt des participants	45	100 %	Besoins culturels	46	100 %
Médiocre	1	2 %	Pas du tout	1	2 %
Moyenne	1	2 %	Un peu	0	0 %
Excellente	43	96 %	Tout à fait	45	98 %

Source : Entrevues.

Tableau 10b – Satisfaction des participants

Satisfait des composantes du programme					
	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Sensibilisation à la colère	45	100 %	Amélioration du comportement en groupe	46	100 %
Pas du tout	0	0 %	Pas du tout	0	0 %
Plutôt	3	7 %	Plutôt	5	11 %
Très	42	93 %	Très	41	89 %
Sensibilisation à la violence	46	100 %	Sensibilisation à la culture	46	100 %
Pas du tout	0	0 %	Pas du tout	0	0 %
Plutôt	3	7 %	Plutôt	1	2 %
Très	43	93 %	Très	45	98 %
Famille d'origine	46	100 %	Apprentissage cognitif	45	100 %
Pas du tout	1	2 %	Pas du tout	0	0 %
Plutôt	3	7 %	Plutôt	3	7 %
Très	42	91 %	Très	42	93 %
Conscience de soi	46	100 %	Soutien/counseling individuel	46	100 %
Pas du tout	0	0 %	Pas du tout	1	2 %
Plutôt	1	2 %	Plutôt	1	2 %
Très	45	98 %	Très	44	96 %
Perfectionnement des compétences	46	100 %	Guérison traditionnelle	46	100 %
Pas du tout	0	0 %	Pas du tout	0	0 %
Plutôt	5	11 %	Plutôt	1	2 %
Très	41	89 %	Très	45	98 %

Source : Entrevues.

Tableau 11a – Satisfaction des intervenants

<u>Contribution du programme</u>			<u>Répond aux besoins</u>		
	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Satisfait du programme en général	17	100 %	Comportement violent	17	100 %
Pas du tout	2	12 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	2	12 %	Plus ou moins	1	6 %
Tout à fait	13	76 %	Tout à fait	15	88 %
Moins d'incidents en établissement	17	100 %	Toxicomanie	17	100 %
Pas du tout	1	6 %	Pas du tout	4	24 %
Plus ou moins	2	12 %	Plus ou moins	9	53 %
Tout à fait	14	82 %	Tout à fait	4	24 %
Plus de motivation à l'égard d'une intervention	16	100 %	Distorsions cognitives	17	100 %
Pas du tout	0	0 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	0	0 %	Plus ou moins	7	41 %
Tout à fait	16	100 %	Tout à fait	9	53 %
Sensibilisation accrue à la culture	16	100 %	Contrôle des impulsions	17	100 %
Pas du tout	1	6 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	0	0 %	Plus ou moins	5	29 %
Tout à fait	15	94 %	Tout à fait	11	65 %
Réduction du risque de violence	16	100 %	Problèmes affectifs	17	100 %
Pas du tout	1	6 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	1	6 %	Plus ou moins	4	24 %
Tout à fait	14	88 %	Tout à fait	12	71 %
Réduction du taux général de récidive	17	100 %	Estime/acceptation de soi	17	100 %
Pas du tout	2	12 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	4	24 %	Plus ou moins	1	6 %
Tout à fait	11	65 %	Tout à fait	15	88 %
Préparation à la mise en liberté	15	100 %	Relations interpersonnelles	17	100 %
Pas du tout	3	20 %	Pas du tout	3	18 %
Plus ou moins	2	13 %	Plus ou moins	1	6 %
Tout à fait	10	67 %	Tout à fait	13	76 %
			Problèmes familiaux	16	100 %
			Pas du tout	3	19 %
			Plus ou moins	3	19 %
			Tout à fait	10	63 %
			Éducation	17	100 %
			Pas du tout	5	29 %
			Plus ou moins	6	35 %
			Tout à fait	6	35 %
			Culture	17	100 %
			Pas du tout	1	6 %
			Plus ou moins	0	0 %
			Tout à fait	16	94 %

Source : Entrevues.

Tableau 11b – Satisfaction des intervenants

Satisfait des composantes du programme					
	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Sensibilisation à la colère	16	100 %	Amélioration du comportement en groupe	16	100 %
Pas du tout	1	6 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	0	0 %	Plus ou moins	3	19 %
Tout à fait	15	94 %	Tout à fait	12	75 %
Sensibilisation à la violence	16	100 %	Sensibilisation à la culture	16	100 %
Pas du tout	1	6 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	0	0 %	Plus ou moins	0	0 %
Tout à fait	15	94 %	Tout à fait	15	94 %
Famille d'origine	16	100 %	Apprentissage cognitif	16	100 %
Pas du tout	1	6 %	Pas du tout	1	6 %
Plus ou moins	2	13 %	Plus ou moins	4	25 %
Tout à fait	13	81 %	Tout à fait	11	69 %
Conscience de soi	16	100 %			
Pas du tout	1	6 %			
Plus ou moins	0	0 %			
Tout à fait	15	94 %			
Perfectionnement des compétences	16	100 %			
Pas du tout	1	6 %			
Plus ou moins	1	6 %			
Tout à fait	14	88 %			

Source : Entrevues.

Tableau 12 : Entrevues avec les intervenants – Améliorations possibles

	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
Volets les plus utiles à la mise en liberté (1)	16		Comment mieux répondre aux besoins? (1)	9	
Composante culturelle/spirituelle	5	31 %	Plus d'information sur la violence familiale	4	44 %
Estime de soi/conscience de soi	5	31 %	Insister sur l'acquisition de compétences	3	33 %
Sensibilisation à la violence	4	25 %	Insister sur la guérison/la culture	2	22 %
Tous	2	13 %	Autre	2	22 %
Autre	6	38 %	Que peut faire le SCC? (1)	17	
Choix des participants (1)	15		Plus d'intervenants et de personnel de soutien	5	29 %
Renforcement du rôle des Aînés	6	40 %	Formation et suivi du personnel plus poussés	5	29 %
Uniformisation du processus de sélection	6	40 %	Meilleure sélection des intervenants	4	24 %
Conception d'instruments de mesure objectifs	4	27 %	Sensibilisation au programme	4	24 %
Sensibilisation du personnel	1	7 %	Octroi de plus de fonds et de ressources	3	18 %
Autre	2	13 %	Rien	3	18 %
Améliorations en général (1)	14		Autre	3	18 %
Formation des intervenants plus poussée	5	36 %			
Prolongation de la durée du programme	4	29 %			
Amélioration du contenu du guide	4	29 %			
Formation des Aînés plus poussée	3	21 %			
Amélioration du processus de sélection des candidats	2	14 %			
Renforcement du rôle des Aînés	1	7 %			
Plus de cérémonies	1	7 %			
Acquisition de plus de compétences	1	7 %			
Valorisation des changements positifs (1)	16				
Suivi en établissement/dans la collectivité	10	63 %			
Renforcement du rôle de la collectivité	3	19 %			
Renforcement du rôle des Aînés	2	13 %			
Sélection et formation plus poussées des intervenants	2	13 %			
Prolongation de la durée du programme	1	6 %			
Autre	4	25 %			

(1) Plus d'une réponse possible. Le total n'équivaut donc pas à 100 %.
Source : Entrevues.